

**RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL
FNAC DARTY
2022**

ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN

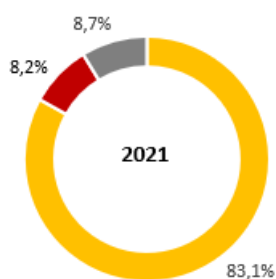
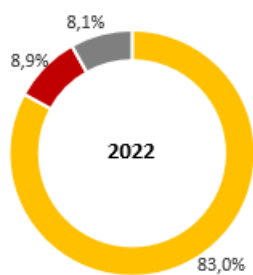
1	1 ^{ER} SEMESTRE 2022 – CHIFFRES CLES	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	5
2.1	Préambule – Définitions	6
2.2	Faits marquants et informations du semestre	8
2.3	Commentaires sur l'activité du 1 ^{er} semestre 2022	10
2.4	Commentaires sur la structure financière	19
2.5	Transactions avec les parties liées	27
2.6	Evénements postérieurs a la cloture	27
2.7	Principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	28
2.8	Perspectives	29
3	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	30
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	67
5	DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	70

1 1^{ER} SEMESTRE 2022 – CHIFFRES CLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin		Variation
	2022	2021	
Chiffre d'affaires	3 428,3	3 464,7	(1,1%)
Marge brute	1 058,0	1 028,8	2,8%
En % du chiffre d'affaires	30,9%	29,7%	1,2pt
EBITDA (1)	192,4	210,4	(8,6%)
En % du chiffre d'affaires	5,6%	6,1%	(0,5)pt
EBITDA (1) hors IFRS 16	66,0	85,7	(23,0%)
En % du chiffre d'affaires	1,9%	2,5%	(0,6)pt
Résultat opérationnel courant	18,6	34,1	(45,5%)
En % du chiffre d'affaires	0,5%	1,0%	(0,5)pt
Résultat opérationnel	4,7	31,6	(85,1%)
En % du chiffre d'affaires	0,1%	0,9%	(0,8)pt
Résultat net des activités poursuivies	(16,6)	(2,0)	(730,0%)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(17,4)	0,5	(3 580,3%)
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies	(0,2)	16,7	(101,2%)
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	(17,6)	17,2	(202,5%)
Investissements opérationnels nets	56,4	46,4	21,6%
Cash flow libre opérationnel	(637,9)	(451,2)	(41,4%)
Cash flow libre opérationnel hors IFRS 16	(763,6)	(577,3)	(32,3%)
Capitaux propres	1 523,9	1 409,4	8,1%
dont part du Groupe	1 516,1	1 407,6	7,7%
Endettement financier net hors IFRS 16	585,7	454,5	28,9%
Endettement financier net lié à IFRS 16	1 067,2	1 049,5	1,7%
Endettement financier net	1 652,9	1 504,0	9,9%
Effectif moyen	21 648	21 663	(0,1%)

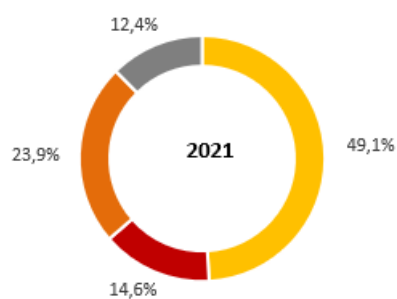
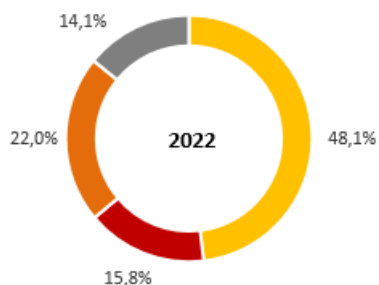
(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Répartition du chiffre d'affaires semestriel par zone géographique



■ France et Suisse ■ Péninsule Ibérique ■ Belgique et Luxembourg

Répartition du chiffre d'affaires semestriel par catégories de produits et services



■ Produits techniques ■ Produits électroménagers ■ Produits éditoriaux ■ Autres produits et services

2 RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 PREAMBULE – DEFINITIONS

Présentation des comptes

Les présentes informations financières sont préparées sur la base d'une information « publiée » correspondant :

- Pour le 1er semestre 2022, aux comptes consolidés IFRS audités de Fnac Darty de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Pour le 1er semestre 2021, aux comptes consolidés IFRS audités de Fnac Darty de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Définition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (ou produit des activités ordinaires) « réel » du Groupe correspond à son chiffre d'affaires publié.

Le Groupe utilise les notions de variation du chiffre d'affaires suivantes :

- 1- Variation du chiffre d'affaires à taux de change constant :

La variation du chiffre d'affaires à taux de change constant signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.

- 2- Variation du chiffre d'affaires à périmètre constant :

La variation du chiffre d'affaires à périmètre constant signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé afin de ne pas tenir compte des modifications (acquisition, cession de filiale). Le chiffre d'affaires des filiales acquises ou cédées depuis le 1^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

- 3- Variation du chiffre d'affaires à magasins constants :

La variation du chiffre d'affaires à magasins constants signifie que l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins en propre a été exclu. Le chiffre d'affaires des magasins ouverts ou fermés depuis le 1^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

Définition du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel total de Fnac Darty inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé, de nature à perturber le suivi de la performance économique du Groupe.

En conséquence, pour le suivi des performances opérationnelles du Groupe, Fnac Darty utilise comme solde de gestion majeur le résultat opérationnel courant, défini comme la différence entre le résultat opérationnel total et les « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise et qui peut servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cet indicateur est présenté de façon constante et stable dans le temps et selon le principe de continuité et de pertinence de l'information financière.

Définition de l'EBITDA

En complément des résultats publiés, le Groupe présente l'indicateur de performance EBITDA qui exclut du résultat opérationnel courant, l'impact des dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés. Le Groupe considère que cette information aide les investisseurs dans leur analyse de la performance du Groupe. L'EBITDA n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA n'a pas de définition standard et par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de la norme IFRS 16 a modifié de façon significative l'EBITDA du Groupe. L'EBITDA hors IFRS 16 est utilisé dans le cadre des covenants financiers applicables au titre du Contrat de Crédit.

EBITDA = Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Définition du cash-flow libre opérationnel

Le Groupe utilise également un agrégat intermédiaire pour le suivi de sa performance financière dénommé le cash-flow libre opérationnel. Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux des investissements opérationnels bruts (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations). Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de la norme IFRS 16 a modifié de façon significative le cash-flow libre opérationnel du Groupe.

Cash-flow libre opérationnel = Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets.

Définition de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité n°2013-03 au 7 novembre 2013, diminué de la trésorerie brute et des équivalents trésorerie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16. L'application de cette norme modifie de façon significative l'endettement financier net du Groupe.

Application de la norme IFRS 16

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 – Contrats de location. La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et ses interprétations. Cette norme, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019, impose la comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif (dette de loyers) calculé sur la base des loyers inévitables actualisés.

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019. Afin d'assurer la transition entre la norme IAS 17 et la norme IFRS 16, l'ensemble des contrats de location et l'ensemble des contrats de prestation rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 ont été analysés.

Pour le suivi de sa performance financière, le Groupe publie des indicateurs qui excluent l'application de la norme IFRS 16. Ces indicateurs sont l'EBITDA hors IFRS 16, le cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16, ainsi que l'endettement financier net hors IFRS 16.

Avec l'application de la norme IFRS 16	Retraitement IFRS 16	Sans l'application de la norme IFRS 16
EBITDA Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés	Loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16	EBITDA hors IFRS 16 EBITDA incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16
Cash-Flow Libre opérationnel Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets	Décassement des loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16	Cash-Flow Libre opérationnel hors IFRS 16 Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16
Trésorerie nette Trésorerie brute et équivalents de trésorerie moins dette financière brute	Dette locative	Trésorerie nette hors IFRS 16 Trésorerie nette hors dette locative
Endettement financier net Dette financière brute moins la trésorerie brute et équivalents de trésorerie	Dette locative	Endettement financier net hors IFRS 16 Endettement financier net minoré de la dette locative
Résultat financier	intérêts financiers sur la dette locative	Résultat financier hors Intérêts financiers sur la dette locative

Arrondis

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

2.2 FAITS MARQUANTS ET INFORMATIONS DU SEMESTRE

Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 1 647 M€, stable en données publiées et -0,8% à données comparables¹ par rapport à l'année dernière. La bonne résistance des ventes a été portée principalement par la solide croissance des ventes en magasins dans l'ensemble des régions ainsi que la normalisation des ventes en ligne dans un contexte de base de comparaison très élevé.

Au 1er semestre 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 3 428 M€, en baisse de -1,7% à données comparables¹ par rapport au 1er semestre 2021. Par rapport au niveau pré-crise de 2019 proforma², le Groupe enregistre une solide croissance de ses ventes de +8,4%, portée par une hausse du panier moyen. Les ventes en ligne représentent 22% du chiffre d'affaires du Groupe au 1er semestre 2022, en hausse de +4 points par rapport au niveau pré-crise. Ce niveau, traditionnellement plus faible au premier semestre que sur l'année, a été réalisé dans un contexte de normalisation de la pénétration du digital dans le marché après deux années de ventes en ligne aidées par les fermetures de magasins. La dynamique de click & collect est restée soutenue et représente 47% des ventes en ligne du Groupe sur le semestre.

Enfin, pour rappel, Fnac Darty ne dispose pas d'implantations dans la zone du conflit entre la Russie et l'Ukraine, ni ne s'approvisionne auprès de fournisseurs établis dans cette zone. Le Groupe reste néanmoins attentif à l'évolution de la situation et aux impacts sur ses activités et résultats en lien avec la hausse de l'inflation et les tensions sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Evolution par catégorie de produits

Les équipes commerciales du Groupe ont travaillé étroitement avec l'ensemble des fournisseurs pour ajuster le niveau d'inventaire afin de continuer à offrir un bon niveau de disponibilité des produits tout au long du semestre. Au cours du 2ème trimestre, le Groupe affiche un recul de ses ventes d'électroménager lié principalement à un repli des volumes sur le marché couplé à un fort effet de base de comparaison au cours du trimestre, alors que le prix de vente moyen du gros électroménager continue de progresser. Les produits techniques ont enregistré une bonne dynamique de la téléphonie, du son et de la photo plus que compensée par le recul des catégories qui avaient bénéficié du fort besoin d'équipement pour le télétravail et l'apprentissage à la maison en lien avec la crise sanitaire. De même, la télévision souffre d'une base de comparaison élevée en lien avec l'Euro 2021 de football. Les produits éditoriaux continuent d'afficher une croissance de leurs ventes portée principalement par le livre, la vidéo et l'audio alors que le gaming continue d'afficher une baisse liée à des pénuries de consoles sur le marché. Les catégories de diversification poursuivent leur solide croissance portée notamment par la mobilité urbaine. Enfin, les services poursuivent leur forte croissance avec une hausse du nombre d'abonnés à Darty Max et la reprise de la billetterie après la levée des dernières mesures sanitaires fin février.

Evolution par région

La zone France et Suisse affiche une bonne résistance de ses ventes à -0,9% à données comparables¹ sur le 2ème trimestre et de -1,9% sur le 1er semestre, permettant au Groupe de surperformer le marché. Au cours du 2ème trimestre, la zone a enregistré un repli des catégories du petit et gros électroménager principalement lié à une consommation des ménages atone qui a pénalisé les volumes sur ce marché. Les produits techniques continuent de bénéficier de bonnes dynamiques dans les catégories photo, son et téléphonie alors que les biens d'équipement informatique et la télévision souffrent d'une base de comparaison élevée. Enfin, les produits éditoriaux sont en croissance portée par le livre et l'audio, qui bénéficient de la poursuite de l'effet positif du Pass culture alors que le gaming s'affiche en repli. Les catégories de diversification enregistrent également une forte croissance tirée principalement par les segments jeux & jouets et mobilité urbaine. En parallèle, les services affichent une solide progression liée à la poursuite du déploiement de Darty Max et la reprise de la billetterie. Cette dernière bénéficie d'un fort engouement des consommateurs et d'une programmation particulièrement riche malgré des reports qui perdurent en lien avec la crise sanitaire. Enfin, Nature & Découvertes affiche une croissance de ses ventes par rapport à l'an dernier, période pendant laquelle les magasins ont été fermés une bonne partie du semestre, mais reste toujours pénalisée par un niveau de fréquentation qui reste inférieur au niveau pré-crise.

En Péninsule Ibérique, le chiffre d'affaires est en croissance de +4,9% à données comparables¹ sur le 2ème trimestre et de +6,2% sur le 1er semestre. La zone bénéficie d'un effet de base de comparaison moins difficile lié à une reprise plus lente en 2021 que dans les autres zones, la dynamique des magasins tirant la performance de la zone. La solide croissance a été portée par l'ensemble des catégories de produits dans les deux pays et principalement le livre, la téléphonie, la photo et le son, ainsi que les services qui s'affichent en forte progression dans un environnement concurrentiel toujours soutenu notamment en Espagne.

La zone Belgique et Luxembourg enregistre un retrait de ses ventes de -6,3% au 2ème trimestre et de -7,6% sur le 1er semestre à données comparables¹ lié principalement à la baisse des volumes de ventes des catégories électroménager dans un contexte de base de comparaison très élevé et d'inflation particulièrement forte. En revanche les services continuent d'afficher une bonne performance. Par rapport au 1er semestre 2019 pro forma², la zone affiche toujours une croissance de ses ventes.

La marge brute, sur le semestre, atteint 1 058 M€, en croissance par rapport au 1er semestre 2021. Le taux de marge brute s'affiche à un niveau élevé à 30,9%, en hausse de +120 points de base par rapport à l'année dernière. Cette solide progression provient principalement d'un mix produits favorable, de la croissance du parc d'abonnés Darty Max et de la reprise de la billetterie compensant largement l'effet technique dilutif de la franchise. Le taux de marge brute s'affiche en ligne avec le niveau proforma² pré-crise du 1er semestre 2019 hors effet technique dilutif de la franchise.

¹ Données comparables : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins.

² Hors BCC et incluant Nature & Découvertes en année pleine.

Les coûts opérationnels restent maîtrisés au cours du semestre et atteignent 1 039 M€ en hausse de +45 M€ par rapport au 1er semestre 2021 qui s'explique par :

- La fermeture des magasins au premier semestre l'année dernière, pour l'essentiel ;
- Les mesures prises par le Groupe pour soutenir le pouvoir d'achat des collaborateurs avec le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour environ 7 M€ et l'octroi d'une augmentation de l'enveloppe globale des salaires supérieure à la moyenne des années passées ;
- Les coûts de déploiement de nouvelles activités au cours du semestre, Manor et WeFix principalement ;
- Enfin, le Groupe a poursuivi la mise en place de plans de performance déclinés dans l'ensemble des directions qui ont permis de compenser quasiment l'intégralité de l'impact de l'inflation croissante sur les coûts du semestre.

Ramenés en pourcentages des ventes, les coûts opérationnels du 1er semestre 2022 sont en légère baisse par rapport au 1er semestre 2019 proforma¹.

L'EBITDA s'établit à 192 M€, dont 126 M€ liés à l'application de la norme IFRS 16, en retrait de -18 M€ par rapport au 1er semestre 2021.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 19 M€ au 1er semestre 2022. Hors effet prime de pouvoir d'achat de près de 7 M€ et impact du déploiement de nouvelles activités au cours du semestre, le résultat opérationnel courant du semestre est stable par rapport à celui du 1er semestre 2021 et du 1er semestre 2019 proforma¹.

Les éléments non courants s'établissent à -14 M€ sur le semestre, dont -8 M€ de charges exceptionnelles liées à la restructuration du parc immobilier du Groupe. Le résultat opérationnel s'établit ainsi à 5 M€ sur le semestre.

Après prise en compte des éléments non courants, des frais financiers de 18 M€ et d'une charge d'impôt de 3 M€, le résultat net part du Groupe des activités poursuivies du 1er semestre 2022 s'affiche en retrait à -17 M€.

POURSUITE DES AVANCÉES STRATÉGIQUES ET ACCÉLÉRATION DU GROUPE DANS LES SERVICES ET LA RÉPARATION

Fnac Darty poursuit son ambition de s'engager pour un choix éclairé et une consommation durable au travers de projets stratégiques dans les domaines du digital, des services et de la réparation, piliers majeurs de son plan stratégique Everyday.

Au cours du semestre, le Groupe a poursuivi l'optimisation de ses sites e-commerce et le déploiement pertinent de son parc de magasins.

Le Groupe a commencé à déployer son partenariat avec Google conclu en février dernier avec l'intégration de la solution Google Cloud Retail Search sur le site Fnac.com afin de continuer à améliorer l'expérience d'achats en ligne des consommateurs avec une recherche des produits qui sera facilitée, personnalisée et enrichie permettant ainsi d'améliorer le taux de transformation. Pour rappel, le Groupe ambitionne d'atteindre, à horizon 2025, au moins 30% de son chiffre d'affaires sur le web.

Par ailleurs, Fnac Darty a poursuivi son rythme d'expansion au cours du semestre avec l'ouverture de 22 nouveaux magasins, dont 17 franchises. Le parc compte désormais 971 magasins, dont 405 franchises à fin juin, représentant plus de 40% de son parc total de magasins. De plus, conformément au calendrier d'ouvertures, le Groupe a ouvert sur le 1er semestre 14 nouveaux shop-in-shops Fnac au sein des magasins Manor en Suisse, portant à 27 le nombre total de shop-in-shops Fnac, permettant de renforcer significativement la présence de la marque Fnac dans l'ensemble des régions de la Suisse. Enfin, le Groupe a poursuivi le déploiement de son offre cuisine avec l'ouverture de quatre nouveaux espaces de ventes ce semestre, portant le nombre total de points de ventes Cuisine à plus de 190 à fin juin.

En parallèle, dans le cadre du partenariat conclu en mars dernier avec Apple, l'ensemble des 143 espaces de service WeFix ont déjà rejoint le réseau de Centres de Services Agréés Apple (CSAA) en France à fin juin avec la formation de plus de 350 techniciens WeFix certifiés agréés Apple. Ce partenariat confirme l'ambition du Groupe d'atteindre 2,5 millions produits réparés par an en 2025.

De plus, Fnac Darty est le premier distributeur à avoir développé et intégré à ses sites e-commerce, ce semestre, un outil innovant « la livraison éclairée » permettant aux clients d'estimer l'impact environnemental des différents modes de livraison, lors d'achat en ligne. Ainsi, cet outil participe à réduire l'impact environnemental des activités e-commerce du Groupe et s'inscrit dans les engagements pris par Fnac Darty lors de la signature, en juillet 2021, de la charte d'engagements pour la réduction de l'impact environnemental du commerce en ligne.

Fnac Darty confirme une nouvelle fois son ambition de devenir le leader des services d'assistance du foyer et son engagement en faveur de l'allongement de la durée de vie des produits. Pour cela, et afin d'atteindre son objectif de 2 millions d'abonnés Darty Max d'ici 2025, le Groupe commercialise ce service depuis juin dans tous ses magasins Fnac intégrés en France, en complément des magasins Darty et de ses sites e-commerce. De plus, le Groupe a enrichi son offre en intégrant un service inédit de maintenance préventive, doté d'un service de visio, permettant ainsi d'identifier les produits à risques, de mieux les entretenir et d'anticiper les pannes afin d'allonger la durée de vie des produits. Afin d'accompagner la hausse du nombre de produits réparés qui s'élève à 1,1 million au cours de ce semestre, le Groupe poursuit la formation de techniciens dédiés à la réparation et compte à ce jour plus de 220 techniciens en cours de formation au sein des 16 classes de formation ouvertes.

¹ Hors BCC et incluant Nature & Découvertes en année pleine.

2.3 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2022

2.3.1 Analyse des performances opérationnelles du Groupe

Les principaux indicateurs financiers de Fnac Darty pour le 1^{er} semestre 2022 sont présentés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin		Variation
	2022	2021	
Chiffre d'affaires	3 428,3	3 464,7	(1,1%)
Marge brute	1 058,0	1 028,8	2,8%
En % du chiffre d'affaires	30,9%	29,7%	1,2pt
EBITDA (1)	192,4	210,4	(8,6%)
En % du chiffre d'affaires	5,6%	6,1%	(0,5)pt
EBITDA (1) hors IFRS 16	66,0	85,7	(23,0%)
En % du chiffre d'affaires	1,9%	2,5%	(0,6)pt
Résultat opérationnel courant	18,6	34,1	(45,5%)
En % du chiffre d'affaires	0,5%	1,0%	(0,5)pt
Résultat opérationnel	4,7	31,6	(85,1%)
En % du chiffre d'affaires	0,1%	0,9%	(0,8)pt
Résultat net des activités poursuivies	(16,6)	(2,0)	(730,0%)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(17,4)	0,5	(3 580,3%)
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies	(0,2)	16,7	(101,2%)
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	(17,6)	17,2	(202,5%)
Investissements opérationnels nets	56,4	46,4	21,6%
Cash flow libre opérationnel	(637,9)	(451,2)	(41,4%)
Cash flow libre opérationnel hors IFRS 16	(763,6)	(577,3)	(32,3%)
Capitaux propres	1 523,9	1 409,4	8,1%
dont part du Groupe	1 516,1	1 407,6	7,7%
Endettement financier net hors IFRS 16	585,7	454,5	28,9%
Endettement financier net lié à IFRS 16	1 067,2	1 049,5	1,7%
Endettement financier net	1 652,9	1 504,0	9,9%
Effectif moyen	21 648	21 663	(0,1%)

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Au 1^{er} semestre, la performance du Groupe est traditionnellement affectée par le caractère saisonnier de l'activité, dont la majeure partie du résultat et du cash-flow libre opérationnel est enregistrée au cours du second semestre.

2.3.1.1 Chiffre d'affaires

Exercice clos le 30 juin								
	2022		2021					
Segment	(en millions d'euros)	(en % du total)	(en millions d'euros)	(en % du total)	Variation à taux courant	Variation à périmètre comparable	Variation à taux de change et périmètre constants	Variation change, à taux de périmètre et magasins constants
France et Suisse	2 843,7	83,0%	2 878,4	83,1%	(1,2%)	(1,2%)	(1,3%)	(1,9%)
Péninsule Ibérique	305,5	8,9%	285,3	8,2%	7,1%	7,1%	7,1%	6,2%
Belgique et Luxembourg	279,1	8,1%	301,0	8,7%	(7,3%)	(7,3%)	(7,3%)	(7,6%)
Total	3 428,3	100,0%	3 464,7	100,0%	(1,1%)	(1,1%)	(1,2%)	(1,7%)

Le chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies du 1^{er} semestre 2022 s'élève à 3 428,3 millions d'euros, en baisse de 1,1% en données publiées par rapport au 1^{er} semestre 2021. À taux de change et nombre de magasins constants, le chiffre d'affaires est quant à lui en baisse de 1,7%.

Les produits techniques s'affichent en baisse, pénalisés par un historique élevé sur les catégories qui avaient bénéficié du fort besoin d'équipement pour le télétravail et l'apprentissage à la maison en lien avec la crise sanitaire.

Les ventes d'électroménager sont aussi en net recul sur le semestre, lié principalement à un repli des volumes sur le marché couplé à un fort effet de base de comparaison au 1^{er} semestre. Les ventes des départements aspirateurs, petits équipements de cuisine, petits appareils de cuisson, machines à laver et réfrigérateurs sont particulièrement impactées par cette baisse d'activité.

Les produits éditoriaux affichent une solide dynamique, en lien avec la hausse du trafic en magasins, portée par les livres, l'audio et la vidéo alors que le gaming enregistre un repli. Le Pass Culture continue également de soutenir les ventes de la catégorie.

Les autres produits et services sont en nette croissance grâce à la hausse des services, fortement impactés par la fermeture des magasins au 1^{er} semestre 2021, ainsi qu'au développement des secteurs Maison & Design, Mobilité Urbaine et Jeux Jouets. L'activité billetterie a fortement profité de l'allègement des contraintes sanitaires depuis fin février tout en bénéficiant d'une programmation riche. Par ailleurs, Nature & Découvertes affiche une reprise de ses ventes liée à un historique où les magasins avaient été fermés une bonne partie du 1^{er} semestre 2021.

Par ailleurs, la dynamique de click & collect est restée soutenue et représente 47% des ventes en ligne du Groupe sur le semestre.

Les activités internet reviennent à un niveau plus normatif sur le semestre, du fait notamment de la très forte progression des ventes pendant la période de fermeture des magasins l'année dernière, s'élevant à 754,5 millions d'euros et représentant ainsi 22,0% des ventes du Groupe au premier semestre 2022, en baisse de -5,8 points par rapport au premier semestre précédent. Toutefois, ce niveau reste supérieur de 4 points à celui du niveau pré-crise au 1^{er} semestre 2019.

La densification du réseau magasins se poursuit avec l'ouverture de 22 nouveaux magasins (12 Fnac, 9 Darty, 1 Nature & Découvertes) : 5 intégrés (3 en France, 1 en Espagne et 1 en Belgique) et 17 en franchise (6 Traditionnel, dont 1 au Sénégal et 1 dans les Outre-Mer, 10 Proximité en France Métropolitaine et 1 Nature & Découvertes dans les Outre-Mer). A fin juin 2022, le Groupe compte 971 magasins, dont 405 magasins franchisés.

2.3.1.2 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Fnac Darty au 1er semestre 2022 s'élève à 18,6 millions d'euros, en comparaison à 34,1 millions d'euros pour le 1er semestre 2021, soit une baisse de 15,5 millions d'euros. La marge brute est en hausse par rapport au 1er semestre 2021 avec un taux de marge qui s'apprécie, porté par la reprise de l'activité billetterie, l'impact positif des services liés à la poursuite du déploiement de Darty Max, l'amélioration du mix canal/produit et le retour du trafic en magasin chez Nature & Découvertes, partiellement compensé par l'impact dilutif technique de la croissance de la franchise. L'augmentation des coûts opérationnels est principalement liée à la hausse des charges de personnel, en raison d'un historique plus bas au 1er semestre 2021, qui résultait notamment d'un recours au chômage partiel, au versement de la prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) pour près de 7,0 millions d'euros au 1er semestre 2022, ainsi qu'à la hausse des autres frais d'exploitation, en raison d'un historique qui avait bénéficié des remboursements de loyers au 1er semestre. De plus, le déploiement de nouvelles activités au cours du semestre, WeFix et Manor principalement, a engendré des coûts de lancement exceptionnels de l'ordre d'une dizaine de million d'euros.

Exercice clos le 30 juin			
	2022	2021	
Segment	(en millions d'euros)	(en millions d'euros)	Variation
France et Suisse	16,7	32,7	(48,9%)
Péninsule Ibérique	(1,9)	(4,2)	54,8%
Belgique et Luxembourg	3,8	5,6	(32,1%)
Résultat opérationnel courant	18,6	34,1	(45,5%)

2.3.1.3 EBITDA

Exercice clos le 30 juin					
	2022		2021		
	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)	Variation
Résultat opérationnel courant	18,6	0,5%	34,1	1,0%	(45,5%)
Dotations nettes aux amortissements (1)	173,8	5,1%	176,3	5,1%	(1,4%)
EBITDA	192,4	5,6%	210,4	6,1%	(8,6%)
Impact IFRS 16 sur l'EBITDA	126,4	3,7%	124,7	3,6%	1,4%
EBITDA hors IFRS 16	66,0	1,9%	85,7	2,5%	(23,0%)

(1) Les dotations nettes aux amortissements correspondent aux dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.

L'EBITDA du 1er semestre 2022 s'établit à 192,4 millions d'euros, soit une baisse de 18,0 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2021.

Pour la définition de l'EBITDA se référer à la note 2.1.

L'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur l'EBITDA est de 126,4 millions d'euros au 1er semestre 2022, contre 124,7 millions d'euros au 1er semestre 2021.

Sans l'impact de l'application de la norme IFRS 16, l'EBITDA du 1er semestre 2022 est de 66,0 millions d'euros, soit une baisse de 19,7 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2021.

2.3.1.4 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2022	2021
Restructuration du parc immobilier	(7,6)	0,0
Autres charges de restructuration	(3,0)	(0,2)
Autres produits et charges non courants nets	(3,3)	(2,3)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(13,9)	(2,5)

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 1^{er} semestre 2022, ils constituent une charge nette de 13,9 millions d'euros et incluent :

- 7,6 millions d'euros de charges exceptionnelles liées à la restructuration du parc immobilier,
- 3,0 millions d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- Une charge nette de 3,3 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 1^{er} semestre 2021, ils constituaient une charge nette de 2,5 millions d'euros et incluaient :

- 0,2 million d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- Une charge nette de 2,3 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

2.3.1.5 Charges financières nettes

Au 1^{er} semestre 2022, la charge financière nette du Groupe s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2022	2021
Coûts liés à l'endettement financier net du Groupe	(11,9)	(13,1)
Intérêts sur dettes de loyers	(11,3)	(10,5)
Autres produits et charges financiers	5,3	(0,8)
Charges financières nettes	(17,9)	(24,5)

Au 1^{er} semestre 2022, le résultat financier est constitué d'une charge nette de 17,9 millions d'euros contre une charge nette de 24,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Aux 1^{ers} semestres 2022 et 2021, les coûts liés à l'endettement financier net du Groupe sont principalement composés des intérêts financiers de l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros et de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour 100 millions d'euros, ainsi que des intérêts financiers et de la charge actuarielle de l'OCEANE émise par le Groupe en mars 2021 pour un montant de 200 millions d'euros. Ces coûts incluent également l'étalement des coûts de mise en place de l'endettement financier du Groupe. La baisse de ces coûts par rapport au 1^{er} semestre 2021 est de 1,2 million d'euros. Cette amélioration est principalement expliquée par les frais de caution et les frais de mise en place du Prêt Garanti par l'Etat, remboursé en intégralité au mois de mars 2021 pour un montant de 500 millions d'euros, inclus au 1^{er} semestre 2021.

Au 1^{er} semestre 2022, les intérêts sur dettes de loyers liés à l'application d'IFRS 16 représentent un montant de 11,3 millions d'euros. Cette charge est en augmentation de 0,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement le coût du crédit à la consommation, les impacts financiers liés aux avantages post-emploi du personnel et la mise à la juste valeur par le résultat des actifs financiers du Groupe. Par rapport au 1^{er} semestre 2021, l'amélioration de ce poste pour 6,1 millions d'euros est principalement liée à la revalorisation de la juste valeur des parts du Groupe dans le fonds Daphni Purple.

2.3.1.6 Impôt sur le résultat

Pour les premiers semestres 2022 et 2021, la charge d'impôt du Groupe s'articule comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2022	2021
Résultat avant impôt	(13,2)	7,1
Charge d'impôt exigible	0,3	(4,6)
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(5,6)	(6,1)
Produit / (Charge) d'impôt différé	1,9	1,6
Charge totale d'impôt	(3,4)	(9,1)
Taux d'impôt total semestriel	(26%)	128%

Au 1^{er} semestre, les charges d'impôt exigible et différé sont calculées à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

L'impôt exigible et différé sur le résultat a été évalué sur une base annuelle. L'utilisation d'un taux moyen effectif attendu permet notamment de refléter la combinaison des structures de taux d'impôt progressifs qui seraient applicables au résultat de l'exercice, y compris les modifications des taux d'impôt votées ou quasi votées devant prendre effet un peu plus tard dans l'exercice, pour chaque sous-ensemble fiscal.

Le taux effectif d'impôt total semestriel du Groupe résulte de l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2022 de chaque sous-ensemble fiscal. Son niveau semestriel est dépendant du poids du résultat de chaque sous-ensemble fiscal dans le résultat avant impôt semestriel du Groupe et n'est pas représentatif du taux d'impôt total annuel attendu. La lecture du taux semestriel d'impôt par sous-ensemble fiscal est plus représentative du taux d'impôt annuel 2022 attendu :

	<i>dont</i>			
	Groupe	France	Filiales internationales imposables sur l'année 2022	Filiales internationales non imposables sur l'année 2022
Taux d'impôt total semestriel	(26%)	(177%)	28%	12%
<i>Dont Taux CVAE</i>		<i>(297%)</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
Taux effectif d'impôt récurrent hors CVAE		30%	28%	12%

2.3.1.7 Résultat net part du Groupe

Pour le 1^{er} semestre 2022, le résultat net part du Groupe des activités poursuivies de Fnac Darty s'élève à -17,4 millions d'euros, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent où il s'élevait à +0,5 million d'euros.

Le résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé de Fnac Darty s'élève à -17,6 millions d'euros, contre +17,2 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Au 1^{er} semestre 2021, le résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé était positivement impacté par l'ajustement du traitement fiscal de la cession de la filiale néerlandaise BCC pour +16,8 millions d'euros, enregistrée en activités non poursuivies.

2.3.1.8 Résultat des activités non poursuivies

Une activité non poursuivie, cédée ou en vue d'être cédée est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2022	2021
Produits des activités ordinaires	0,0	0,0
Coût des ventes	0,0	0,0
Marge brute	0,0	0,0
Charges de personnel	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels courants	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	(0,2)	(0,1)
Résultat opérationnel	(0,2)	(0,1)
Charges financières (nettes)	0,0	0,0
Résultat avant impôt	(0,2)	(0,1)
Impôt sur le résultat	0,0	16,8
Résultat net	(0,2)	16,7

Au 1^{er} semestre 2022, le résultat net des activités non poursuivies s'élève à -0,2 million d'euros, contre +16,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. Au 1^{er} semestre 2021, ce résultat était principalement lié à l'ajustement du traitement fiscal de la cession de la filiale néerlandaise BCC.

2.3.1.9 Résultat net par action

Au 1^{er} semestre 2022, le nombre moyen pondéré d'actions Fnac Darty s'élève à 26 784 374 actions. Le nombre moyen pondéré d'actions auto détenues au 1^{er} semestre 2022 s'élève à 94 049 actions, ainsi, le nombre moyen pondéré d'actions Fnac Darty utilisé pour le calcul du résultat net par action s'élève à 26 690 325 actions.

Au 1^{er} semestre 2022, le résultat net par action part du Groupe des activités poursuivies s'établit à -0,65 euro. Au 1^{er} semestre de l'exercice précédent il s'élevait à 0,02 euro.

2.3.2 Analyse des performances opérationnelles par secteur opérationnel

Segment France et Suisse

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin		
	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	2 843,7	2 878,4	(1,2%)
Résultat opérationnel courant	16,7	32,7	(48,9%)
Taux de rentabilité opérationnelle	0,6%	1,1%	(0,5)pt

Chiffre d'affaires du segment France et Suisse

Le chiffre d'affaires réalisé dans le segment France et Suisse au 1^{er} semestre 2022 s'est élevé à 2 843,7 millions d'euros contre 2 878,4 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021, soit une baisse de 1,2%. Le chiffre d'affaires à taux de change et nombre de magasins constants est également en baisse de 1,9%.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

Les produits techniques s'affichent en baisse, pénalisés par un historique élevé sur les catégories qui avaient bénéficié du fort besoin d'équipement pour le télétravail et l'apprentissage à la maison en lien avec la crise sanitaire.

Les ventes d'électroménager sont aussi en net recul sur le semestre, lié principalement à un repli des volumes sur le marché couplé à un fort effet de base de comparaison au 1^{er} semestre. Les ventes des départements aspirateurs, petits équipements de cuisine, petits appareils de cuisson, machines à laver et réfrigérateurs sont particulièrement impactées par cette baisse d'activité.

Les produits éditoriaux affichent une solide dynamique, en lien avec la hausse du trafic en magasins, portée par les livres, l'audio et la vidéo alors que le gaming enregistre un repli. Le Pass Culture continue également de soutenir les ventes de produits éditoriaux.

Les autres produits et services sont en nette croissance grâce à la hausse des services, fortement impactés par la fermeture des magasins au 1^{er} semestre 2021, ainsi qu'au développement des secteurs Maison & Design, Mobilité Urbaine et Jeux Jouets. L'activité billetterie a fortement profité de l'allègement des contraintes sanitaires depuis fin février tout en bénéficiant d'une programmation riche. Par ailleurs, Nature & Découvertes affiche une reprise de ses ventes liée à un historique où les magasins avaient été fermés une bonne partie du 1^{er} semestre 2021.

Les activités internet reviennent à un niveau plus normatif sur le semestre, du fait notamment de la très forte progression des ventes pendant la période de fermeture des magasins l'année dernière, s'élevant à 620,4 millions d'euros et représentant ainsi 21,8% des ventes du segment France et Suisse au premier semestre 2022, en baisse de 5,8 points par rapport au premier semestre précédent.

Résultat opérationnel courant du segment France et Suisse

Le résultat opérationnel courant du segment France et Suisse au 1^{er} semestre 2022 s'élève à 16,7 millions d'euros, en comparaison à 32,7 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021, soit une baisse de 16 millions d'euros. La marge brute est en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2021 avec un taux de marge qui s'apprécie, porté par la reprise de l'activité billetterie, l'impact positif des services liés à la poursuite du déploiement de Darty Max, l'amélioration du mix canal/produit et le retour du trafic en magasin chez Nature & Découvertes, partiellement compensé par l'impact dilutif de la croissance de la franchise. L'augmentation des coûts opérationnels est principalement liée à la hausse des charges de personnel, en raison d'un historique plus bas au 1^{er} semestre 2021, qui résultait notamment d'un recours au chômage partiel, au versement de la prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) pour près de 7,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022, ainsi qu'à la hausse des autres frais d'exploitation, en raison d'un historique marqué par la fermeture d'une partie du parc de magasins. De plus, le déploiement de nouvelles activités au cours du semestre, WeFix et Manor principalement, a engendré des coûts de lancement exceptionnels de l'ordre d'une dizaine de million d'euros.

Le taux de rentabilité opérationnel courant affiche une bonne résistance, passant de 1,1% à 0,6%.

Péninsule Ibérique

	Exercice clos le 30 juin		
(en millions d'euros)	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	305,5	285,3	7,1%
Résultat opérationnel courant	(1,9)	(4,2)	54,8%
Taux de rentabilité opérationnelle	(0,6%)	(1,5%)	0,9pt

Chiffre d'affaires de la Péninsule Ibérique

Le chiffre d'affaires réalisé dans la Péninsule Ibérique au 1^{er} semestre 2022 s'est élevé à 305,5 millions d'euros contre 285,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021, soit une hausse de 7,1%. À nombre de magasins constants, le chiffre d'affaires est en hausse de 6,2%.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

La performance affichée sur ce segment est directement liée à un historique très dégradé sur le 1^{er} semestre 2021. Les ventes en magasins avaient pâti du maintien de fortes restrictions de trafic. Malgré une tension concurrentielle toujours soutenue, principalement en Espagne, les magasins affichent une croissance à deux chiffres sur la zone partiellement compensée par la normalisation de l'évolution des ventes digitales.

Le chiffre d'affaires des produits techniques est en hausse, porté par les ventes de téléphonie.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux progresse également. Les ventes de livres sont en nette croissance.

Sur la période, le chiffre d'affaires des autres produits et services est en augmentation. Le secteur des services, qui avait été particulièrement impacté par les restrictions de trafic en magasins l'année dernière, s'affiche en hausse.

Résultat opérationnel courant de la Péninsule Ibérique

Le résultat opérationnel courant de la Péninsule Ibérique est de -1,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2022 contre -4,2 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021, soit une progression de 2,3 millions d'euros par rapport à 2021. La marge brute progresse par rapport au 1^{er} semestre 2021 avec une hausse du chiffre d'affaires ainsi qu'un taux de marge qui s'améliore fortement, porté par la croissance des services et l'amélioration du mix produits/canal. L'augmentation des coûts opérationnels sur la période compense partiellement cette hausse de marge.

Le taux de rentabilité opérationnelle courante est en progression, passant de -1,5% à -0,6%.

Segment Belgique et Luxembourg

	Exercice clos le 30 juin		
<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	279,1	301,0	(7,3%)
Résultat opérationnel courant	3,8	5,6	(32,1%)
Taux de rentabilité opérationnelle	1,4%	1,9%	(0,5)pt

Chiffre d'affaires du segment Belgique et Luxembourg

Le chiffre d'affaires réalisé dans le segment Belgique et Luxembourg s'élève à 279,1 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022 contre 301,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, soit une baisse de 7,3 %.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

Sur le premier semestre, le chiffre d'affaires des produits techniques est en recul, pénalisé par un historique élevé sur les catégories qui avaient bénéficié du fort besoin d'équipement pour le télétravail et l'apprentissage à la maison en lien avec la crise sanitaire.

Les ventes d'électroménager diminuent également en lien avec une baisse des volumes. Les départements aspirateurs, petits équipements de cuisine, petits appareils de cuisson ont été particulièrement impactés par cette baisse d'activité.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux est en léger retrait. Le livre et l'audio compensent partiellement la baisse des ventes du Gaming.

Sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires des autres produits et services est en hausse, grâce à la performance des Services.

Résultat opérationnel courant du segment Belgique et Luxembourg

Le résultat opérationnel courant du segment Belgique et Luxembourg s'établit à 3,8 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2022 contre 5,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021. La marge brute est en recul par rapport au 1^{er} semestre 2021 avec une baisse du chiffre d'affaires atténuée par un taux de marge qui s'améliore, bénéficiant de l'amélioration du mix produits/canal. La diminution des coûts opérationnels sur la période compense partiellement cette baisse de marge.

Le taux de rentabilité opérationnelle courante est en retrait, passant de 1,9% à 1,4%. Cette résistance témoigne de la qualité de l'exécution commerciale dans un contexte de crise sanitaire qui se poursuit et de forte intensité concurrentielle.

2.4 COMMENTAIRES SUR LA STRUCTURE FINANCIERE

A la fin du 1^{er} semestre, le bilan consolidé du Groupe est habituellement affecté par le caractère saisonnier des activités de Fnac Darty :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Goodwill	1 654,3	1 654,3
Autres actifs et passifs non courants	2 060,5	2 084,0
Actifs et passifs courants	(349,7)	(1 072,6)
Provisions	(188,3)	(218,8)
Capitaux engagés	3 176,8	2 446,9
Actifs nets destinés à la vente	0,0	0,0
Capitaux propres part du Groupe	1 516,1	1 555,4
Capitaux propres part des minoritaires	7,8	8,2
Endettement financier net en fin de période	585,7	(246,7)
Dettes locatives	1 067,2	1 130,0

2.4.1 Capitaux engagés

Au 30 juin 2022, les capitaux engagés ont augmenté de 730,0 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation des actifs courants, conséquence du caractère saisonnier des activités du Groupe.

2.4.2 Goodwill

Au 30 juin 2022, le Goodwill s'élève à 1 654,3 millions d'euros et reste stable par rapport au 31 décembre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Goodwill	1 654,3	1 654,3

2.4.3 Autres actifs non courants nets

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles nettes	541,1	528,2
Immobilisations corporelles nettes	569,3	574,5
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 046,6	1 115,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1,0	0,6
Actifs financiers nets non courants	44,9	40,2
Impôts différés nets	(104,5)	(96,1)
Autres passifs non courants	(37,9)	(78,6)
Autres actifs non courants nets	2 060,5	2 084,0

Au 1^{er} semestre 2022, les autres actifs non courants nets des passifs ont diminué de 23,5 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles sont en augmentation de 12,9 millions d'euros, sous l'effet d'investissements d'immobilisations incorporelles du 1^{er} semestre 2022 supérieurs aux amortissements pratiqués au cours du 1^{er} semestre 2022.

Les immobilisations corporelles sont en diminution de 5,2 millions d'euros, sous l'effet d'amortissements d'immobilisations corporelles du 1^{er} semestre 2022 supérieurs aux investissements pratiqués au cours du 1^{er} semestre 2022.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont en diminution de 68,6 millions d'euros, du fait principalement de leurs amortissements.

Les participations dans les sociétés mises en équivalence augmentent de 0,4 million d'euros par rapport au 31 décembre 2021, et reflètent les quotes-parts de résultat du 1^{er} semestre 2022, ainsi que le désengagement du Groupe dans la société Izneo et l'investissement dans la société Minteed.

Au 1^{er} semestre 2022, les actifs financiers nets non courants augmentent de 4,7 millions d'euros, principalement du fait de l'ajustement de la juste valeur de l'investissement dans le fonds de capital investissement Daphni Purple combiné aux appels de fonds, ainsi que l'investissement via des obligations convertibles dans la société Minteed.

Les impôts différés représentent un passif net de 104,5 millions d'euros et correspondent pour l'essentiel à la réévaluation des actifs et passifs de Darty, et notamment à la valorisation des marques Darty et Vanden Borre dans le bilan du Groupe, ainsi qu'à la réévaluation immobilière de Darty. Leur variation est liée, à l'impact impôt de la réévaluation du passif au titre des régimes à prestation définies ainsi qu'à la charge d'impôt différé du 1^{er} semestre 2022.

Les autres passifs non courants représentent principalement la part à plus d'un an des produits sur les extensions de garanties de Darty.

2.4.4 Actifs et passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Stocks nets	1 135,7	1 104,3
Créances clients nettes	159,7	261,5
Dettes fournisseurs nettes	(1 198,1)	(1 811,6)
Créances et dettes d'impôts exigibles	27,7	(6,9)
Autres besoins en fonds de roulement	(474,7)	(619,9)
Actifs et passifs courants*	(349,7)	(1 072,6)

* hors provisions courantes, emprunts et dettes financières à court terme et trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2022, les actifs et passifs courants de Fnac Darty représentent une ressource de 349,7 millions d'euros en diminution de 722,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette dégradation s'explique principalement par le caractère saisonnier de l'activité.

La variation des stocks (hors effets de change et de périmètre) a engendré un flux de trésorerie de -29,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022 en amélioration de 65,6 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Au 1^{er} semestre 2022, la diminution des créances clients (hors effets de change et de périmètre) a généré un flux positif de trésorerie de 113,3 millions d'euros, en amélioration de 19,6 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

La diminution des dettes fournisseurs (hors effets de change et de périmètre) a généré, sur le 1^{er} semestre 2022, un flux négatif de trésorerie de 611,9 millions d'euros, en dégradation de 233,1 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Au 1^{er} semestre 2022, le flux de trésorerie lié aux créances et dettes d'impôt, est un flux négatif de 34,7 millions d'euros (hors effets de change et périmètre). Cette dégradation est à mettre en perspective avec le produit d'impôt exigible de 0,3 million d'euros constatée au 1^{er} semestre 2022, ainsi que la charge de CVAE de 5,6 millions d'euros. Ainsi, au 1^{er} semestre 2022, le flux net de trésorerie lié à l'impôt exigible et à la CVAE représente un décaissement net de 39,9 millions d'euros, en dégradation de 2,0 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Les autres besoins en fonds de roulement représentent, au 1^{er} semestre 2022, principalement les dettes sociales, et dettes et créances d'Etat hors IS. Leur dégradation au 1^{er} semestre est liée à l'activité saisonnière du Groupe et le flux de trésorerie généré est en dégradation 6,7 millions d'euros par rapport à la variation du 1^{er} semestre 2021.

2.4.5 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Provisions pour retraite et avantages similaires	152,0	187,8
Autres provisions	36,3	31,0
Provisions	188,3	218,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Taux d'actualisation		
- France	3,20%	1,00%
- Suisse	0,25%	0,25%
- Royaume-Uni	3,90%	1,90%

La hausse des taux d'intérêts, observée sur la zone Euro au cours du 1er semestre 2022, s'est traduite par l'augmentation des taux d'actualisation de référence que sont les taux des obligations d'entreprises de première catégorie.

Parallèlement, le taux d'actualisation applicable au Royaume-Uni est également en hausse. Au 30 juin 2022, le fonds de pension Comet fait apparaître un excédent des Actifs de couverture sur les engagements. En conséquence, un ajustement du montant de l'engagement Comet a été comptabilisé dans les comptes intermédiaires.

Par rapport au 31 décembre 2021, la baisse de la provision pour retraite et avantages similaires est de 35,8 millions d'euros. Cette diminution est liée, à hauteur de 39,7 millions d'euros, à l'écart d'actualisation des engagements d'indemnités de départ à la retraite des salariés de la France dont l'impact sur les capitaux propres est présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global ». Le solde de -3,9 millions d'euros est principalement lié aux coûts des services rendus du 1^{er} semestre 2022.

Au 30 juin 2022, les autres provisions incluent principalement les provisions pour risques opérationnels et fiscaux. L'augmentation de 5,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 correspond principalement à divers litiges et contentieux.

2.4.6 Capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Capitaux propres - part revenant au Groupe	1 516,1	1 555,4
Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	7,8	8,2
Capitaux propres	1 523,9	1 563,6

Au 30 juin 2022, les capitaux propres consolidés de Fnac Darty sont en diminution de 39,7 millions d'euros par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

La part des capitaux propres revenant au Groupe a diminué de 39,3 millions d'euros. Cette diminution nette est principalement liée, au dividende détaché au 1^{er} semestre 2022 au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 53,5 millions d'euros, ainsi qu'au résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2022 pour -17,6 millions d'euros. La diminution nette est compensée par l'écart d'actualisation des engagements d'indemnités de départ à la retraite présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global » pour 28,8 millions d'euros.

La part des capitaux propres revenant aux intérêts non contrôlés est en diminution de 0,4 million d'euros, s'établissant à 7,8 millions d'euros. Cette diminution résulte principalement de la part des intérêts non contrôlés dans le résultat net pour +0,8 million d'euros, ainsi qu'une diminution de 1,5 million d'euros liée au dividende revenant aux minoritaires.

2.4.7 Endettement financier net

A la fin du 1^{er} semestre, l'endettement financier net du Groupe est traditionnellement plus élevé qu'à la clôture de l'exercice en raison de la saisonnalité de l'activité. Au 30 juin 2022, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 1 652,9 millions d'euros. Il intègre des dettes locatives liées à l'application de la norme IFRS 16 pour 1 067,2 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Dettes financières brutes	935,5	934,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(349,8)	(1 181,1)
Endettement financier net hors IFRS 16 en fin de période	585,7	(246,7)
Dettes locatives	1 067,2	1 130,0
Endettement financier net avec IFRS 16 en fin de période	1 652,9	883,3

Au 30 juin 2022, les dettes financières brutes se composent principalement :

- des emprunts obligataires à échéance 2024 pour 300 millions d'euros et à échéance 2026 pour 350 millions d'euros,
- de la composante dette des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant de 182,2 millions d'euros,
- de l'emprunt auprès de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 100 millions d'euros.

Par rapport au 31 décembre 2021, l'endettement financier net hors dettes locatives liées à la norme IFRS 16 est en augmentation de 832,4 millions d'euros, et de 769,6 millions d'euros avec les dettes locatives. L'augmentation de l'endettement financier est principalement liée à la variation du Cash-Flow Libre opérationnel sur le 1^{er} semestre 2022 qui atteint -637,9 millions d'euros avec l'application de la norme IFRS 16 et -763,6 millions d'euros hors application de la norme IFRS 16. Les dividendes versés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2022 ont, pour leur part un impact net de 55,0 millions d'euros sur l'augmentation de l'endettement financier net du Groupe.

2.4.8 Solvabilité

Les instruments de financement contractés par le Groupe comportent des covenants financiers.
Au 30 juin 2022, l'ensemble des covenants financiers semestriels est respecté.
Les valeurs cibles des covenants à atteindre varient à chaque période de test.

2.4.9 Liquidité

Au 30 juin 2022, Fnac Darty dispose d'une trésorerie disponible de 349,8 millions d'euros, à laquelle s'ajoute un solde de 500 millions d'euros de ligne de crédit confirmée et non utilisée à cette date.

Au 30 juin 2022, la trésorerie inclut principalement des soldes créditeurs de banque et des comptes rémunérés à court terme.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité à court terme.

Au mois de mars 2022, Fnac Darty a exercé l'option d'extension de mars 2026 à mars 2027 de sa ligne de crédit confirmée de 500 millions d'euros. Cette option a été souscrite à 100% des engagements bancaires. Le Groupe possède encore une option d'extension pour étendre sa ligne de crédit confirmée à mars 2028.

2.4.10 Variation de l'endettement financier net

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Cash-flow libre opérationnel	(637,9)	(451,2)
Intérêts versés nets des intérêts reçus et dividendes reçus	(11,0)	(17,3)
Acquisitions et cessions d'autres actifs financiers	2,0	1,5
Acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle	(2,1)	(0,9)
Dividendes versés	(55,0)	(0,6)
Composante capitaux propres OCEANE	0,0	20,8
Remboursements des dettes locatives	(114,4)	(115,5)
Intérêts payés sur dettes locatives	(11,3)	(10,6)
Autres besoins de fonds de roulement financier	0,0	9,0
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	(1,4)
Financement du fonds de pension Comet	(2,1)	(1,6)
Autres (1)	(0,6)	(0,5)
Variation de l'endettement financier net hors IFRS 16	(832,4)	(568,3)
Endettement financier net hors IFRS 16 au 1er janvier	(246,7)	(113,9)
Endettement financier net hors IFRS 16 en fin de période	585,7	454,4

(1) inclut principalement l'impact des écarts de conversion sur l'endettement financier

2.4.10.1 Cash-flow libre opérationnel

Le Groupe utilise un agrégat intermédiaire pour le suivi de sa performance financière dénommé le cash-flow libre opérationnel. Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux des investissements opérationnels bruts (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations).

Pour les six premiers mois de l'exercice 2022, hors impacts liés à l'application de la norme IFRS 16, le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles et aux investissements opérationnels s'établit à -763,6 millions d'euros contre -577,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	194,6	212,1
Variation du besoin en fonds de roulement	(736,2)	(579,0)
Impôts sur le résultat payés	(39,9)	(37,9)
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(581,5)	(404,8)
Investissements opérationnels	(57,2)	(45,6)
Variation des dettes et créances sur immobilisations	0,5	(1,1)
Flux de trésorerie liés aux des acquisitions d'immobilisations	(56,7)	(46,7)
Désinvestissements opérationnels	0,3	0,3
Flux nets liés aux activités d'investissement opérationnels	(56,4)	(46,4)
Cash-flow libre opérationnel	(637,9)	(451,2)
Remboursement des dettes locatives et intérêts	(125,7)	(126,1)
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	(763,6)	(577,3)

Au 30 juin 2022, les investissements opérationnels nets s'élèvent à 56,4 millions d'euros, en augmentation de 10,0 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
France et Suisse	(52,0)	(42,4)
Péninsule Ibérique	(3,0)	(2,3)
Belgique et Luxembourg	(2,2)	(0,9)
Investissements opérationnels	(57,2)	(45,6)
Variation des dettes et créances sur immobilisations	0,5	(1,1)
Flux de trésorerie liés aux des acquisitions d'immobilisations	(56,7)	(46,7)
Désinvestissements opérationnels	0,3	0,3
Investissements opérationnels nets	(56,4)	(46,4)

2.4.10.2 Intérêts versés nets des intérêts reçus et dividendes reçus

Au 30 juin 2022, les décaissements nets au titre des intérêts financiers nets et dividendes reçus d'un montant de 11,0 millions d'euros, intègrent principalement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit.

Au 30 juin 2021, les décaissements nets au titre des intérêts financiers nets et dividendes reçus d'un montant total de 17,3 millions d'euros, intégraient principalement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit pour 11,6 millions d'euros. Pour le restant, ces décaissements intégraient le coût de la garantie du Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 2,5 millions d'euros, les frais liés à l'extension de la ligne de crédit confirmée pour 1,7 million d'euros, et les frais de mise en place de l'OCEANE pour 1,5 million d'euros.

2.4.10.3 Acquisitions et cessions d'autres actifs financiers nets

Au 1^{er} semestre 2022, l'encaissement net de 2,0 millions d'euros lié aux acquisitions et cessions d'autres actifs financiers se compose de :

- Un encaissement de 1,0 million d'euros correspondant à la cession de la totalité de la participation de Fnac Darty dans la société Izneo (soit 50% du capital) ;
- Un encaissement de 4,2 millions d'euros correspondant à un remboursement de valeur nominale des parts détenues dans le fonds Daphni Purple pour 4,6 millions d'euros, partiellement compensé par un appel de fonds complémentaire de 0,4 million d'euros. Au 30 juin 2022, le Groupe est engagé à souscrire les 17% restants du fonds Daphni Purple pour 1,2 million d'euros ;
- Un décaissement de 2,5 millions d'euros correspondant à un investissement réalisé par Fnac Darty dans la société Minteed (plateforme visant à créer des jetons non fongibles «NFT» dans le domaine de l'art) se composant d'une prise de participation en actions (25% du capital) et une souscription d'obligations convertibles ;
- Un décaissement net de 0,7 million d'euros correspondant aux mouvements financiers des dépôts de garanties des bailleurs.

Au 1^{er} semestre 2021, l'encaissement lié aux acquisitions d'autres actifs financiers était lié aux remboursements nets de dépôts de garantie par des bailleurs, pour un montant total de 1,5 million d'euros.

2.4.10.4 Acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle

Au 1^{er} semestre 2022, le décaissement de 2,1 millions d'euros pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle représente le flux de trésorerie réalisé dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis. Au 30 juin 2022, le Groupe détient 136 264 actions d'auto-contrôle.

Au 1^{er} semestre 2021, le décaissement de 0,9 million d'euros pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle représentait le flux de trésorerie réalisé dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis. Au 30 juin 2021, le Groupe détenait 73 751 actions d'auto-contrôle.

2.4.10.5 Dividendes versés

En 2022, Fnac Darty a poursuivi sa politique de retour aux actionnaires. Un dividende ordinaire de 2,00 euro brut par action au titre de 2021, représentant un montant total de 53,5 millions d'euros, a été affecté au 1^{er} semestre 2022. Il a été détaché le 21 juin 2022 et payé en numéraire le 23 juin 2022. Au 1^{er} semestre 2022, les dividendes versés d'un montant de 53,5 millions d'euros représentent pour 53,5 millions d'euros le dividende versé par Fnac Darty à ses actionnaires, et pour 1,5 million d'euros de dividende versé par les filiales du Groupe aux minoritaires.

En 2021, le dividende versé par Fnac Darty à ses actionnaires s'élevait à 26,7 millions d'euros, et avait été payé au 2nd semestre 2021, le 7 juillet. Au 1^{er} semestre 2021, les filiales du Groupe avaient versé 0,6 million d'euros de dividendes aux minoritaires.

2.4.10.6 Remboursements des dettes locatives et intérêts payés sur dettes locatives

Les flux nets liés aux remboursements des dettes locatives et intérêts payés sur dettes locatives sont liés à l'application de la norme IFRS 16 et représentent les flux de trésorerie des loyers.

2.4.10.7 Flux nets liés aux activités non poursuivies

Au 1^{er} semestre 2021, les flux nets liés aux activités non poursuivies représentait les décaissements résiduels liés à la cession de la filiale néerlandaise BCC pour 1,4 million d'euros.

2.4.10.8 Financement du fonds de pension Comet

Aux 1^{ers} semestres 2022 et 2021, le financement du fonds de pension Comet inclut les frais de gestion du fonds de pension britannique Comet portant les engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni, ainsi que les frais de procédure judiciaire engagés par le Groupe dans le cadre du litige Comet.

2.5 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au 30 juin 2022, le groupe Ceconomy Retail International détient 24,0 % du capital et 24,0 % des droits de vote de Fnac Darty. Au cours du premier semestre 2022, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner.

Au 30 juin 2022, la société VESA Equity Investment détient 19,3 % du capital et 19,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investment n'est à mentionner.

Au 30 juin 2022, la société Indexia Développement, anciennement SFAM Group, détient 11,3 % du capital et 11,3 % des droits de vote de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société Indexia Développement n'est pas une partie liée.

Au 31 décembre 2021, le groupe Ceconomy Retail International détenait 24,3 % du capital et 24,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Au cours de l'exercice 2021, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à mentionner.

Au 31 décembre 2021, la société Indexia Développement, anciennement SFAM Group, détenait 11,3 % du capital et 11,3 % des droits de vote de Fnac Darty et n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société Indexia Développement n'était pas une partie liée.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2022 a pris acte de la démission de Monsieur Antoine Gosset-Grainville, administrateur, Vice-Président du Conseil d'administration et Président du comité des nominations et des rémunérations.

Il a également décidé :

- la cooptation de Madame Laure Hauseux en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Madame Carole Ferrand, pour la durée restant à courir de son mandat ; sa nomination sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée générale de Fnac Darty prévue le 24 mai 2023 ;

- la nomination de Madame Sandra Lagumina en qualité de Vice-Présidente du Conseil d'administration ;

- la nomination de Madame Brigitte Taittinger-Jouyet et de Monsieur Javier Santiso respectivement en qualité de Présidente et membre du comité des nominations et des rémunérations ;

- la nomination de Monsieur Jean-Marc Janailac et de Madame Caroline Grégoire Sainte Marie respectivement en qualité de Président et membre du comité de responsabilité sociale, environnementale et sociétale.

Pour rappel, le Conseil d'administration a nommé Madame Sandra Lagumina et Madame Daniela Weber-Rey respectivement en qualité de Présidente et membre du comité d'audit, à compter du 18 mai 2022.

Ainsi, à ce jour, le Conseil d'administration de Fnac Darty est composé de treize membres dont dix membres indépendants, deux membres représentant les salariés et six femmes. La composition du Conseil est ainsi en conformité avec le Code AFEP-MEDEF pour ce qui concerne le nombre d'administrateurs indépendants devant composer le Conseil et avec l'obligation légale s'agissant de la quotité hommes/femmes représentée au Conseil, à savoir au moins 40% de chaque sexe.

Enfin, Vesa Equity Investment a notifié le 11 juillet dernier au Groupe, détenir plus de 20% du capital et des droits de vote de Fnac Darty, sans avoir l'intention de solliciter la nomination d'un ou plusieurs membres au Conseil d'administration.

2.7 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Fnac Darty a confirmé, le 3 février 2020, avoir reçu une signification de contentieux du liquidateur de Comet Group Limited à l'encontre de Darty Holdings SAS, pour un montant d'environ 83 millions de livres sterling. Darty Holdings SAS, une filiale du Groupe, en sa qualité de successeur de Kesa International Limited (KIL), avait cédé Comet Group, dont l'activité était l'exploitation de magasins de biens électroniques au Royaume-Uni, en 2012. Le liquidateur allègue qu'en février 2012, antérieurement à l'acquisition de Darty par Fnac réalisée en 2016, Comet aurait remboursé une dette intragroupe à KIL, alors que Comet était déjà en état de cessation de paiements. Aucun élément concernant ce dossier n'avait été porté à la connaissance du Groupe Fnac au moment de l'acquisition de Darty. Le Groupe conteste fermement le bien-fondé de la requête, et a pris les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts.

Une question préliminaire à la poursuite de la procédure au fond a été soulevée courant 2020, portant sur l'applicabilité au cas d'espèce de la section 239 de l'Insolvency Act 1986, condition nécessaire à la recevabilité du contentieux. À l'issue de la procédure relative à cette question préliminaire, plaidée en appel devant la High Court en mars 2021, une ordonnance du 23 avril 2021 a conclu à l'applicabilité au cas d'espèce des conditions de la section 239 de l'Insolvency Act 1986. La procédure au fond, qui avait été suspendue dans le cadre de l'appel sur la question préliminaire, a repris avec un procès fixé en octobre 2022 et une décision qui pourrait intervenir au premier ou au deuxième trimestre 2023. Si le jugement était défavorable à Darty, toute somme à rembourser serait payable dans les 14 jours suivant la date du jugement.

Le Groupe Fnac Darty a lancé en 2016 un format Fnac Connect, dédié à la vente de téléphonie et de produits nomades dans des magasins de surfaces réduites. Depuis la crise Covid, ce format ne s'avère pas économiquement équilibré et le développement est stoppé. Aussi nous avons décidé la fin de l'exploitation de ce format et cherchons avec les cinq groupements franchisés ayant ouvert les quinze magasins existants des solutions amiables de sortie du concept Connect. Dans cet objectif des négociations sont en cours avec ces différents partenaires. En date du 30 juin 2022, un partenaire a signé un protocole d'accord. Un second protocole d'accord a été signé le 14 juillet 2022 avec prise en compte des impacts inhérents dans les comptes au 30 juin 2022. Enfin deux franchisés nous ont assigné avec une décision attendue pour été 2023 si aucun accord amiable est trouvé.

Par ailleurs, en juillet 2020, Fnac Darty fait l'objet de deux assignations devant le tribunal de commerce de Paris par une partie des franchisés adhérents du Groupement des franchisés Darty.

Le premier litige, pour un montant d'environ 2,2 millions d'euros, porte principalement sur le traitement des ventes en ligne dans le cadre du click&collect opéré dans les magasins des franchisés, une problématique à laquelle de nombreux réseaux de franchise sont confrontés compte tenu du développement de la vente en ligne tous secteurs confondus. Le Groupement et Darty ont porté cette affaire devant le conciliateur du TC de Paris et suite à trois réunions de conciliation, un accord a été trouvé selon lequel Darty versera à chaque franchisé un avoir représentant une valeur globale de 300 milliers d'euros pour l'ensemble du litige portant sur les taux de gains différés. Cet accord est entériné dans un protocole homologué par le juge le 21 juin 2021 et Darty a émis les avoirs.

Le second litige, pour un montant d'environ 12,8 millions d'euros, s'appuie sur des allégations visant à faire peser sur Fnac Darty l'impact de la fermeture des magasins des franchisés pendant la période de confinement. Fnac Darty conteste bien entendu fermement les fondements de cette demande. Le litige a été débattu en conciliation devant le TC de Paris mais les parties ne sont pas parvenues à trouver un accord, la procédure reste pendante. Darty a déposé ses premières conclusions le 8 novembre 2021. En l'absence de conclusions déposées par le Groupement, l'affaire a fait l'objet d'un nouveau renvoi au 14 février 2022 pour le dépôt des conclusions du Groupement. Les plaidoiries sont fixées à septembre 2022 pour une décision en première instance attendue pour le dernier trimestre 2022.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé du Groupe.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice. Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle de la Société ou du Groupe.

Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

2.8 PERSPECTIVES

Le 1^{er} semestre 2022 a été marqué par un niveau d'inflation croissante dans un environnement géopolitique toujours incertain impactant la visibilité pour les mois à venir. Dans ce contexte et conformément à ce qu'il avait annoncé, Fnac Darty a su surperformer les marchés dans lesquels il évolue et démontrer sa capacité à préserver sa marge brute au 1^{er} semestre.

Pour le reste de l'année et compte tenu du contexte macro-économique qui reste incertain, le Groupe reste pleinement mobilisé pour continuer à surperformer les marchés grâce à son positionnement d'acteur omnicanal de référence. La priorité du Groupe reste de préserver son niveau de marge brute grâce à une bonne gestion de ses approvisionnements et un impact croissant des services porté notamment par Darty Max. Enfin, le Groupe reste attentif au pouvoir d'achat des consommateurs en veillant à offrir une large gamme de produits et services adaptée à tous, tout en continuant à répercuter progressivement les hausses de prix en particulier sur les catégories de produits plus premium.

De plus, dans un contexte où l'inflation se maintient à un niveau élevé impactant principalement les coûts salariaux, les loyers et l'énergie, le Groupe poursuivra sa solide maîtrise des coûts grâce aux plans de performance qui ont déjà permis de compenser une partie de l'inflation au 1^{er} semestre 2022 et qui se poursuivront au cours du second semestre. En complément, le Groupe a également revu à la baisse son enveloppe d'investissements opérationnels pour cette année qui devrait se situer à un niveau légèrement inférieur à 140 M€.

Enfin, le Groupe confirme ses objectifs d'atteindre un cash-flow libre opérationnel¹ cumulé d'environ 500 M€ sur la période 2021-2023, et un cash-flow libre opérationnel¹ d'au moins 240 M€ en rythme annuel à partir de 2025.

¹ Hors IFRS16.

3 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2022 ET AU 30 JUIN 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits des activités ordinaires	4	3 428,3	3 464,7
Coût des ventes		(2 370,3)	(2 435,9)
Marge brute		1 058,0	1 028,8
Charges de personnel	5	(573,7)	(543,7)
Autres produits et charges opérationnels courants		(465,8)	(451,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0,1	0,0
Résultat opérationnel courant		18,6	34,1
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	(13,9)	(2,5)
Résultat opérationnel		4,7	31,6
Charges financières (nettes)	7	(17,9)	(24,5)
Résultat avant impôt		(13,2)	7,1
Impôt sur le résultat	8	(3,4)	(9,1)
Résultat net des activités poursuivies		(16,6)	(2,0)
dont part du Groupe		(17,4)	0,5
dont part des intérêts non contrôlés		0,8	(2,5)
Résultat net des activités non poursuivies	17.4	(0,2)	16,7
dont part du Groupe		(0,2)	16,7
dont part des intérêts non contrôlés		0,0	0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé		(16,8)	14,7
dont part du Groupe		(17,6)	17,2
dont part des intérêts non contrôlés		0,8	(2,5)
Résultat net part du Groupe		(17,6)	17,2
Résultat par action (en euros)	9	(0,66)	0,65
Résultat dilué par action (en euros)	9	(0,59)	0,58
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies		(17,4)	0,5
Résultat par action (en euros)	9	(0,65)	0,02
Résultat dilué par action (en euros)	9	(0,58)	0,02

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net		(16,8)	14,7
Ecart de conversion		0,7	(1,7)
Juste valeur des instruments de couverture		(1,3)	1,9
Éléments recyclables en résultat		(0,6)	0,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		29,1	27,0
Éléments non recyclables en résultat		29,1	27,0
Autres éléments du résultat global, après impôt	10	28,5	27,2
Résultat global total		11,7	41,9
dont part du Groupe		10,6	44,4
dont part des intérêts non contrôlés		1,1	(2,5)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

POUR LA SITUATION AU 30 JUIN 2022 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Goodwill		1 654,3	1 654,3
Immobilisations incorporelles		541,1	528,2
Immobilisations corporelles		569,3	574,5
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	11	1 046,6	1 115,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence		1,0	0,6
Actifs financiers non courants		44,9	40,2
Actifs d'impôts différés		60,5	68,8
Autres actifs non courants		0,2	0,1
Actifs non courants		3 917,9	3 981,9
Stocks		1 135,7	1 104,3
Créances clients		192,2	303,9
Créances d'impôts exigibles		5,0	1,4
Autres actifs financiers courants		7,4	9,4
Autres actifs courants		288,9	377,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	349,8	1 181,1
Actifs courants		1 979,0	2 978,0
Actifs détenus en vue de la vente	17.4	0,0	0,0
Total actif		5 896,9	6 959,9

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Capital social	12.1	26,9	26,8
Réserves liées au capital		970,9	971,0
Réserves de conversion		(5,0)	(5,7)
Autres réserves et résultat net		523,3	563,3
Capitaux propres part du Groupe	12	1 516,1	1 555,4
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		7,8	8,2
Capitaux propres		1 523,9	1 563,6
Emprunts et dettes financières à long terme	14	933,7	932,3
Dettes locatives à long terme	15	831,2	891,1
Provisions pour retraites et autres avantages similaires		152,0	187,8
Autres passifs non courants		38,1	78,7
Passifs d'impôts différés		165,0	164,9
Passifs non courants		2 120,0	2 254,8
Emprunts et dettes financières à court terme	14	1,8	2,1
Dettes locatives à court terme	15	236,0	238,9
Autres passifs financiers courants		8,2	8,7
Dettes fournisseurs		1 345,5	2 036,9
Provisions		36,3	31,0
Dettes d'impôts exigibles		(22,7)	8,3
Autres passifs courants		647,9	815,6
Passifs courants		2 253,0	3 141,5
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	17.4	0,0	0,0
Total passif et capitaux propres		5 896,9	6 959,9

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2022 ET AU 30 JUIN 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net des activités poursuivies		(16,6)	(2,0)
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie		184,2	179,8
Capacité d'auto-financement	17.1	167,6	177,8
Charges et produits d'intérêts financiers		21,7	23,6
Dividendes reçus		0,0	0,0
Charge nette d'impôt exigible		5,3	10,7
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		194,6	212,1
Variation du besoin en fonds de roulement		(736,2)	(579,0)
Impôts sur le résultat payés		(39,9)	(37,9)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	17.1	(581,5)	(404,8)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(57,2)	(45,6)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles		0,5	(1,1)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		0,3	0,3
Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée		0,0	0,0
Acquisitions d'autres actifs financiers		(3,2)	0,0
Cessions d'autres actifs financiers		5,2	1,5
Intérêts et dividendes reçus		0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	17.2	(54,4)	(44,9)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle		(2,1)	(0,9)
Dividendes versés aux actionnaires		(55,0)	(0,6)
Emission d'emprunts		0,0	200,0
Remboursement d'emprunts		(0,5)	(700,0)
Remboursements des dettes locatives		(114,4)	(115,5)
Intérêts payés sur dettes locatives		(11,3)	(10,6)
Autres besoins de fonds de roulement financier		0,0	9,0
Augmentation des autres dettes financières		0,0	0,0
Remboursement des autres dettes financières		0,0	(0,6)
Intérêts versés et assimilés		(9,2)	(17,3)
Financement du fonds de pension Comet	17.3	(2,1)	(1,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	17.3	(194,6)	(638,1)
Flux nets liés aux activités non poursuivies	17.4	0,0	(1,4)
Incidence des variations des cours de change		(0,8)	(0,5)
Variation nette de la trésorerie		(831,3)	(1 089,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17	1 181,1	1 568,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	17	349,8	479,0

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions en circulation (1)	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves et résultats nets	Capitaux propres		
						Part Groupe	Intérêts non contrôlés	Totaux
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 31 décembre 2020	26 608 571	26,6	971,2	(4,5)	375,2	1 368,5	4,9	1 373,4
Résultat global total				(1,7)	46,1	44,4	(2,5)	41,9
Variation de capital	152 547	0,2	(0,2)			0,0		0,0
Titres d'auto-contrôle					(0,2)	(0,2)		(0,2)
Valorisation des paiements fondés sur les actions					6,4	6,4		6,4
Composante capitaux propres de l'OCEANE					15,4	15,4		15,4
Dividende					(26,7)	(26,7)	(0,6)	(27,3)
Variation de périmètre					0,0	0,0		0,0
Autres mouvements					(0,2)	(0,2)		(0,2)
Au 30 juin 2021	26 761 118	26,8	971,0	(6,2)	416,0	1 407,6	1,8	1 409,4
Résultat global total				0,5	144,0	144,5	2,0	146,5
Variation de capital						0,0		0,0
Titres d'auto-contrôle					0,3	0,3		0,3
Valorisation des paiements fondés sur les actions					6,8	6,8		6,8
Composante capitaux propres de l'OCEANE					0,0	0,0		0,0
Dividende					0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre					(4,4)	(4,4)	4,4	0,0
Autres mouvements					0,6	0,6		0,6
Au 31 décembre 2021	26 761 118	26,8	971,0	(5,7)	563,3	1 555,4	8,2	1 563,6

	Nombre d'actions en circulation (1)	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves et résultats nets	Capitaux propres		
						Part Groupe	Intérêts non contrôlés	Totaux
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 31 décembre 2021	26 761 118	26,8	971,0	(5,7)	563,3	1 555,4	8,2	1 563,6
Résultat global total				0,7	9,9	10,6	1,1	11,7
Variation de capital	110 735	0,1	(0,1)			0,0		0,0
Titres d'auto-contrôle					(2,9)	(2,9)		(2,9)
Valorisation des paiements fondés sur les actions					6,5	6,5		6,5
Composante capitaux propres de l'OCEANE						0,0		0,0
Dividende					(53,5)	(53,5)	(1,5)	(55,0)
Variation de périmètre						0,0		0,0
Autres mouvements						0,0		0,0
Au 30 juin 2022 (1)	26 871 853	26,9	970,9	(5,0)	523,3	1 516,1	7,8	1 523,9

(1) Valeur nominale des actions de 1 euro.

Notes annexes résumées aux états financiers consolidés

NOTE 1	GENERALITES	39
NOTE 2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	39
NOTE 3	FAITS MARQUANTS.....	44
NOTE 4	SECTEURS OPERATIONNELS.....	45
NOTE 5	CHARGES DE PERSONNEL	48
NOTE 6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS.....	48
NOTE 7	CHARGES FINANCIERES (NETTES)	49
NOTE 8	IMPOT	50
NOTE 9	RESULTATS PAR ACTION	51
NOTE 10	AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	53
NOTE 11	DROITS D'UTILISATION	54
NOTE 12	CAPITAUX PROPRES	54
NOTE 13	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	55
NOTE 14	DETTES FINANCIERES.....	56
NOTE 15	DETTES LOCATIVES	57
NOTE 16	ENDETTEMENT FINANCIER NET	59
NOTE 17	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	59
NOTE 18	EVOLUTION DES PASSIFS EVENTUELS, ENGAGEMENTS CONTRACTUELS NON COMPTABILISES ET RISQUES EVENTUELS	65
NOTE 19	PARTIES LIEES	66
NOTE 20	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	66

Note 1 Généralités

1.1. Généralités

Fnac Darty, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9, rue des Bateaux-Lavoires, ZAC Port d'Ivry, 94200 Ivry-sur-Seine, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 055800296. La société Fnac Darty est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le titre Fnac Darty est coté sur le marché Euronext Paris depuis le 20 juin 2013 (Code ISIN : FR0011476928).

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022 reflètent la situation comptable de Fnac Darty et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et coentreprises.

Le 27 juillet 2022, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022 et donné son autorisation à leur publication.

1.2. Contexte de publication

Fnac Darty, composé de la société Fnac Darty et ses filiales (collectivement « Fnac Darty ») est le leader de la distribution de biens de loisirs, techniques et électroménagers pour le grand public en France et un acteur majeur sur les autres marchés géographiques où il est présent à savoir l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg. Fnac Darty a également une présence en franchise au Maroc, au Qatar, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Congo, en Tunisie, et au Sénégal.

L'admission des titres Fnac Darty aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, impose l'établissement de comptes consolidés établis selon les normes IFRS. Les modalités d'établissement de ces comptes sont décrites en Note 2 « Principes et méthodes comptables ».

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros. Les tableaux des états financiers comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux et déclaration de conformité

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne (http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm) à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations, telles que publiées par l'IASB (<https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/>).

Les normes internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*), les interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*), et les SIC (*Standard Interpretation Committee*).

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, de même que des textes dont l'application n'est pas obligatoire en 2022.

Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Elles sont, en effet, indissociables de l'information présentée dans les états financiers consolidés inclus dans le Document d'Enregistrement Universel du Groupe publié au titre de l'exercice 2021.

2.2. Référentiel IFRS appliqué

Les comptes semestriels sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2021, à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques (Note 2.3) :

- l'impôt sur le résultat ;
- les avantages du personnel.

2.2.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application non obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2022

L'IASB a publié les textes suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables par anticipation, pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative :

- IFRS 17 – Contrats d'assurance, avec amendements, hors amendements d'IFRS 17 et IFRS 9 publiés portant sur l'information comparative en cours d'approbation par l'Union Européenne ;
- Amendement IAS 1 – Information à fournir sur les principes et méthodes comptables ; et mise à jour du *Practice Statement 2* « Making Materiality judgements » ;
- Amendement IAS 8 – Définition d'une estimation comptable.

2.2.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

- **Amendement IFRS 3 – Référence au cadre conceptuel :**

L'IASB a publié cet amendement en mai 2020, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021.

A la date d'acquisition, l'acquéreur doit comptabiliser séparément du goodwill les actifs identifiables acquis ou les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise qui constituent un actif ou un passif tels que définis par le Cadre conceptuel à la date d'acquisition. Le Cadre conceptuel ayant été amendé en 2018, l'amendement à la norme IFRS 3 permet de faire référence à ce nouveau Cadre conceptuel.

Tant que l'amendement IFRS 3 n'est pas entré en vigueur, la norme IFRS 3 continue de faire référence au Cadre conceptuel, dans sa version adoptée par l'IASB en 2001, pour la définition des actifs et passifs acquis et assumés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, cet amendement ne devrait pas avoir d'incidence sur l'identification des actifs et des passifs lors d'un regroupement d'entreprises. Toutefois, pour les taxes dans le champ d'application d'IFRIC 21, l'amendement vient préciser de façon explicite qu'un passif n'est reconnu que lorsque les conditions de reconnaissance d'IFRIC 21 sont remplies (existence, à la date d'acquisition, du fait générateur fiscal donnant lieu à l'obligation de payer la taxe). Pour les provisions et les passifs éventuels dans le champ d'application d'IAS 37, l'amendement précise également qu'un passif n'est reconnu que lorsque, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe du fait d'événements passés.

Pour les provisions et les passifs éventuels entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37, l'acquéreur doit appliquer la norme IAS 37 au lieu du Cadre conceptuel pour identifier les obligations qu'il a assumées lors d'un regroupement d'entreprises.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2022.

- **Amendement IAS 16 – Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue :**

L'IASB a publié cet amendement en mai 2020, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021.

Cet amendement supprime l'exception au principe général selon lequel les produits accessoires générés avant qu'une immobilisation corporelle soit en état d'utilisation ne peuvent pas être pris en compte (en déduction) pour la détermination du coût de cette immobilisation, en interdisant à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits nets dégagés au cours des tests de fonctionnement de l'immobilisation. Le produit de la vente de tels éléments sera nécessairement reconnu au compte de résultat.

En outre, l'amendement précise que :

- Les éléments produits avant qu'une immobilisation corporelle ne soit prête pour son utilisation doivent être évalués selon les dispositions d'IAS 2, Stocks ;
- Pour les produits de la vente des éléments qui ne font pas partie de l'activité ordinaire de l'entreprise, les émetteurs doivent (i) présenter séparément les produits de ces ventes et leurs coûts de production associés reconnus au compte de résultat et (ii) spécifier les lignes du compte de résultat impactées par ces éléments.

L'amendement prévoit une application des dispositions de manière rétrospective, mais uniquement pour les immobilisations corporelles qui ont été transférées jusqu'à leur lieu d'exploitation et mises en état pour permettre leur exploitation de la manière prévue par la direction à compter de l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers dans lesquels l'entité applique les modifications pour la première fois. L'effet cumulé des ajustements résultant de la première application de cet amendement doit être comptabilisé dans les capitaux propres d'ouverture de cette première période.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2022.

- **Amendement IAS 37 – Contrats déficitaires : coût d'exécution du contrat :**

Faisant suite aux discussions entamées à l'IFRS *Interpretations Committee* en 2018, l'IASB a publié en mai 2020 un amendement de la norme IAS 37 visant à préciser les éléments à prendre en compte pour déterminer les coûts d'exécution du contrat, qui a par la suite été adopté par l'Union européenne le 28 juin 2021.

La norme IAS 37 précise que le montant à provisionner au titre d'un contrat déficitaire doit refléter le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution. Selon l'amendement, les éléments à prendre en compte pour déterminer les coûts d'exécution du contrat sont :

- Les coûts incrémentaux d'exécution du contrat (par exemple, les coûts directs de main-d'œuvre et de matières premières) ; et
- Une allocation de coûts directs se rattachant directement au contrat (par exemple, une allocation de la charge d'amortissement des immobilisations nécessaires à l'exécution du contrat).

L'amendement clarifie également qu'avant de constater une provision pour contrat déficitaire, une entité doit réaliser un test de dépréciation sur l'ensemble des actifs utilisés pour exécuter le contrat, et non pas seulement sur les actifs exclusivement dédiés au contrat.

A la date de transition, l'amendement s'appliquera à l'ensemble des coûts de contrats en cours d'exécution. Les informations comparatives présentées ne seront pas retraitées et l'impact cumulé de la première application de l'amendement sera présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture à la date de première application.

L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2022.

- **Améliorations des IFRS cycle 2018-2020. Normes concernées :**

- IAS 41 – Impôts dans les évaluations de la juste valeur ;
- IFRS 1 – Filiale devenant un nouvel adoptant ;
- IFRS 9 – Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 % ;
- IFRS 16 – Avantages incitatifs à la location.

2.2.3 Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2022

L'IASB a également publié les textes suivants, pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative :

- Amendement IFRS 17 – Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 : information comparative ;
- Amendement IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courant ;
- Amendement IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, hors dispositions transitoires en l'absence d'adoption européenne à la date d'arrêté des comptes (changement de méthode IAS 8).

2.3. Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

2.3.1. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours, pour chaque entité et sous-ensemble fiscal.

2.3.2. Avantages du personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge nette calculée pour l'exercice 2022.

Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, le montant de l'engagement net au titre des avantages postérieurs à l'emploi tient compte des variations significatives des conditions de marché lors de l'établissement des comptes intermédiaires. Ces variations significatives sont détaillées dans la note 10.

2.3.3. Saisonnalité de l'activité

Le produit des activités ordinaires, le résultat opérationnel et l'ensemble des indicateurs opérationnels (dont le Besoin en Fonds de Roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2022 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2022.

2.4. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les

éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels incorporels et goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel, des paiements fondés sur des actions, des impôts différés, des contrats de location et des justes valeurs des instruments financiers. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Les principales estimations et hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

Estimation		Nature de l'estimation
Notes 2.8, 18 et 28.2 du document d'enregistrement universel 2021 et notes 11 et 15 du présent document	Contrats de location	<p>Hypothèse concernant la durée de location retenue : Pour déterminer la durée de location à prendre en compte pour chaque contrat, une double approche a été retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contractuelle, fondée sur l'analyse des contrats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les magasins considérés comme stratégiques ou standards, la durée de location retenue correspond à l'échéance contractuelle du bail, augmentée des éventuelles options de renouvellement à la main exclusive du preneur ; ○ Pour les magasins considérés comme non stratégiques, la date de fin de contrat correspond à la première option de sortie possible, avec une période minimum de douze mois. ▪ Économique, fondée sur la catégorisation des actifs sous-jacents loués, en fonction de critères d'emplacement, de performance, d'intérêt commercial et en cohérence avec les durées d'amortissement des immobilisations non transférables. <p>En pratique :</p> <p>L'approche économique préconisée par l'IFRS IC est appliquée à l'ensemble des baux et aboutit pour chaque bail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soit au maintien de l'échéance contractuelle du bail, car celle-ci reflète la durée de location résiduelle raisonnablement certaine ; ▪ Soit à la prolongation de la durée résiduelle si celle-ci est jugée trop courte au regard de la durée de location raisonnablement certaine selon une approche économique. <p>Hypothèse concernant les taux d'actualisation : une grille de taux par maturité a été établie pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont élaborés à partir d'un index Midswap par devise et par maturité, auquel est ajouté un spread (spread appliqué aux emprunts les plus récents du Groupe + prime de risque pays + rating filiale). La maturité du taux retenu est fonction de la durée de chaque contrat de location qui dépend elle-même du profil de paiement. La maturité des taux dépend de la durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance, à compter de la date de l'événement.</p>
Notes 2.9 et 22 du document d'enregistrement universel 2021	Stocks	Perspectives d'écoulement des stocks pour le calcul de la dépréciation.
Notes 2.10 et 19 du document d'enregistrement universel 2021	Tests de dépréciation des actifs non financiers	<p>Niveau de regroupement des Unités Génératrices de Trésorerie pour le test de perte de valeur.</p> <p>Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus).</p> <p>Appréciation du contexte économique et financier des pays dans lesquels le Groupe opère.</p>
Note 2.11.3 du document d'enregistrement universel 2021	Juste valeur des dérivés de couverture	Fnac Darty évalue la juste valeur des dérivés en retenant les valorisations fournies par les organismes financiers.
Note 20 du document d'enregistrement universel 2021	Actifs financiers non courants	Estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées.
Notes 2.13 et 12 du document d'enregistrement universel 2021 et note 8 du présent document	Impôt	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires et aux différences temporelles, ainsi que des hypothèses de taux d'impôts différés.
Notes 2.15 et 27 du document d'enregistrement universel 2021	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques.
Notes 2.16 et 26 du document d'enregistrement universel 2021	Avantages du personnel et assimilés	Taux d'actualisation et taux de progression des salaires. Le taux de progression des salaires est basé sur une observation historique et il est en ligne avec les objectifs d'inflation long terme de la zone euro.
Notes 2.18 et 5 du document d'enregistrement universel 2021	Produits des activités ordinaires	<p>Étalement des revenus liés aux ventes de cartes de fidélité et aux ventes d'extensions de garantie sur la durée où les services sont rendus de façon à refléter le calendrier des avantages fournis.</p> <p>Reconnaissance des produits d'activités ordinaires en ventes brutes ou en commissions selon l'analyse de l'intervention du Groupe en qualité de principal ou agent.</p> <p>Les principaux indicateurs de jugement sur la qualification agent/principal sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité première de l'exécution du contrat ; • L'exposition au risque sur stocks ; • La fixation du prix de vente.
Note 2.19 du document d'enregistrement universel 2021	Coût de ventes des marchandises	À la clôture de l'exercice, une évaluation des ristournes et coopérations commerciales à percevoir est effectuée sur la base des contrats signés avec les fournisseurs. Cette évaluation est notamment basée sur le montant des achats annuels, des quantités d'articles achetés ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression du volume d'achats pour les ristournes et la réalisation des services rendus aux fournisseurs au titre des coopérations commerciales.
Notes 2.12 et 7 du document d'enregistrement universel 2021	Plans de rémunération de la performance	Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des instruments attribués (volatilité attendue, rendement de l'action, taux d'actualisation, turnover attendu des bénéficiaires), estimation de réalisation des conditions de performance futures.
Notes 2.17 et 31 du document d'enregistrement universel 2021 et note 17.4 du présent document	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies	Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession.

Note 3 Faits marquants

En 2022, Fnac Darty a poursuivi sa politique de retour aux actionnaires. Un dividende ordinaire de 2,00 euro brut par action au titre de 2021, représentant un montant total de 53,5 millions d'euros, a été affecté au 1er semestre 2022. Il a été détaché le 21 juin 2022 et payé en numéraire le 23 juin 2022.

En conséquence de la distribution aux actionnaires de Fnac Darty d'un dividende de 2,00 euros par action mis en paiement le 23 juin 2022, le taux de conversion/d'échange a été porté de 1,019 action Fnac Darty par OCEANE à 1,070 action Fnac Darty par OCEANE, à compter du 23 juin 2022.

La norme IAS 36 (Dépréciation d'actifs) impose de procéder à un test de dépréciation de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et de ses immobilisations à durée de vie indéfinie. Ce test doit être réalisé à minima une fois par an à date fixe ou à n'importe quel moment s'il existe un indice de perte de valeur. Au cours du 1er semestre 2022 et sur la base de résultats solides, de la résilience de son modèle et de sa valorisation boursière, le Groupe n'a constaté aucun indice de perte de valeur et confirme l'absence de doutes sur la continuité d'exploitation et de tout risque de liquidité.

Les fermetures de magasins du Groupe liées à la crise sanitaire avaient conduit Fnac Darty à entrer en négociation avec ses bailleurs et afin d'obtenir des baisses temporaires de loyers durant la période de confinement. Conformément à l'amendement de l'IASB à la norme IFRS 16 du 28 mai 2020, les réductions négociées dans le cadre de la crise sanitaire ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la période concernée.

Au mois de mai 2022, Fnac Darty a cédé la totalité de sa participation dans la société Izneo pour 1,0 million d'euros et représentant 50% du capital de cette société.

Au mois de juin 2022, Fnac Darty a investi un montant total de 2,5 millions d'euros dans la société Minteed, en actions (25% du capital) et en obligations convertibles. La société Minteed est une plateforme visant à créer des jetons non fongibles dans le domaine de l'art (photo numérique et œuvre d'art numérique). Compte tenu de la nature de l'influence exercée par le Groupe sur la société Minteed, celle-ci est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Fnac Darty et Natixis ODDO BHF SCA ont signé, en date du 22 mars 2022, un deuxième avenant au contrat de liquidité signé le 25 septembre 2018, et dont le premier avenant a été signé le 22 mars 2019, portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris, conforme à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise. Toujours dans la limite dans la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, Fnac Darty a décidé d'augmenter les moyens du contrat de liquidité de 4,0 millions d'euros.

Au mois de mars 2022, Fnac Darty a exercé l'option d'extension de mars 2026 à mars 2027 de sa ligne de crédit confirmée de 500 millions d'euros. Cette option a été souscrite à 100% des engagements bancaires. Le Groupe possède encore une option d'extension pour étendre sa ligne de crédit confirmée à mars 2028.

Le 22 mars 2022, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a relevé la note de crédit long terme du Groupe à BB+ avec perspective stable. Cette amélioration indique la pleine reconnaissance de la solidité financière du Groupe et de la robustesse de son modèle économique dans un contexte marqué par 2 ans de crise sanitaire.

Le 1^{er} avril 2022, l'agence de notation Scope a relevé la note de crédit long terme du Groupe à BBB avec perspective stable.

Fnac Darty dispose désormais des notations BBB, BB+ et Ba2, attribuées respectivement par Scope Ratings, Standard & Poor's, et Moody's, toutes trois assorties d'une perspective stable.

Note 4 Secteurs opérationnels

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par le principal décideur opérationnel, est basée sur le résultat opérationnel courant.

Les produits et charges sans contrepartie en trésorerie incluent principalement des dotations et reprises courantes et non courantes aux amortissements et provisions sur actifs non courants et provisions pour risques et charges.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations y compris les variations des dettes sur immobilisations. Ils n'incluent pas les investissements d'immobilisations en contrat de location-financement.

Les actifs sectoriels non courants se composent des goodwill et autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants. Les actifs sectoriels se composent des actifs sectoriels non courants, des stocks, des créances clients, des concours à la clientèle et des autres actifs courants. Les passifs sectoriels se composent des financements des concours à la clientèle, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants.

Les secteurs opérationnels sont découpés de façon suivante :

- France et Suisse : ce secteur est composé des activités du Groupe dirigées depuis la France. Ces activités sont réalisées sur les territoires français, suisse et monégasque. Ce secteur inclut également les franchises du Maroc, du Qatar, de la Côte d'Ivoire, du Luxembourg, du Cameroun, du Congo, de la Tunisie et du Sénégal. Le secteur France et Suisse inclut l'activité de Nature & Découvertes France et ses filiales internationales qui sont dans leur totalité dirigées depuis la France ;
- Péninsule Ibérique : ce secteur est composé des activités du Groupe réalisées et regroupées sur les territoires espagnol et portugais ;
- Belgique et Luxembourg : ce secteur est composé des activités du Groupe gérées depuis la Belgique et regroupées sur les territoires belge et luxembourgeois.

Informations par secteur opérationnel

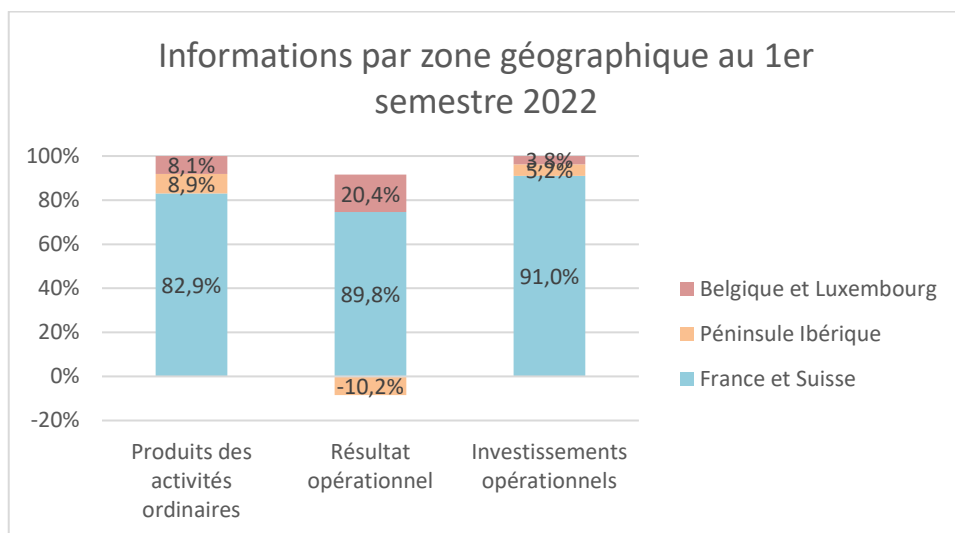
<i>(en millions d'euros)</i>	France et Suisse	Péninsule Ibérique	Belgique et Luxembourg	Total
30 juin 2022				
Produits des activités ordinaires	2 843,7	305,5	279,1	3 428,3
- Produits techniques	1 328,9	177,0	142,5	1 648,4
- Produits éditoriaux	431,4	88,8	22,0	542,2
- Produits électroménagers	660,1	0,0	94,4	754,5
- Autres produits et services	423,3	39,7	20,2	483,2
Résultat opérationnel	16,7	(1,9)	3,8	18,6
Investissements opérationnels	52,0	3,0	2,2	57,2

<i>(en millions d'euros)</i>	France et Suisse	Péninsule Ibérique	Belgique et Luxembourg	Total
30 juin 2021				
Produits des activités ordinaires	2 878,4	285,3	301,0	3 464,7
- Produits techniques	1 374,0	172,7	154,2	1 700,9
- Produits éditoriaux	404,5	77,7	22,5	504,7
- Produits électroménagers	724,3	0,0	105,2	829,5
- Autres produits et services	375,6	34,9	19,1	429,6
Résultat opérationnel	32,7	(4,2)	5,6	34,1
Investissements opérationnels	42,4	2,3	0,9	45,6

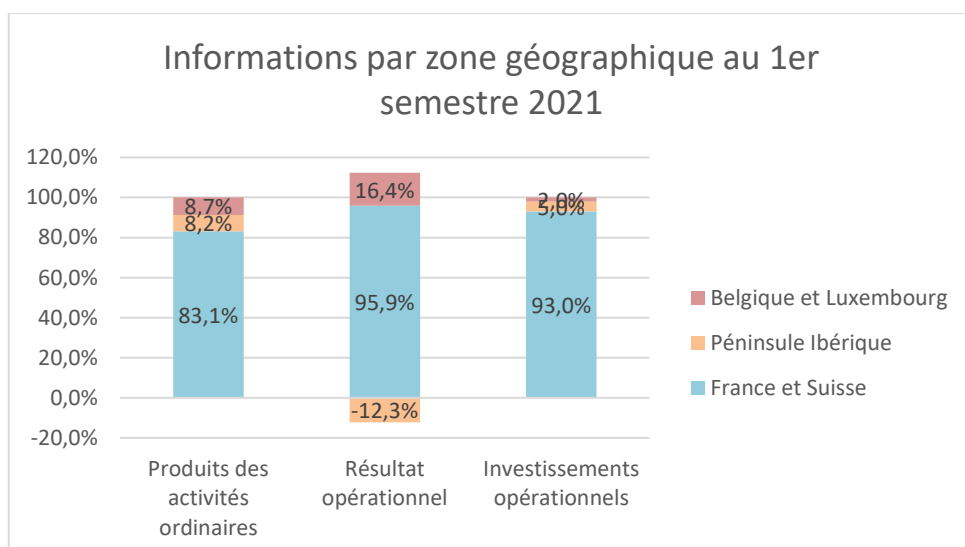
<i>(en millions d'euros)</i>	France et Suisse	Péninsule Ibérique	Belgique et Luxembourg	Total
31 décembre 2021				
Produits des activités ordinaires	6 700,9	701,5	640,2	8 042,6
- Produits techniques	3 173,3	409,5	327,9	3 910,7
- Produits éditoriaux	1 048,1	202,5	54,5	1 305,1
- Produits électroménagers	1 539,5	0,0	215,6	1 755,1
- Autres produits et services	940,0	89,5	42,2	1 071,7
Résultat opérationnel	236,4	9,3	14,7	260,4
Investissements opérationnels	105,3	7,2	4,3	116,8

Répartition des produits des activités ordinaires, des résultats opérationnels et des actifs par zone géographique

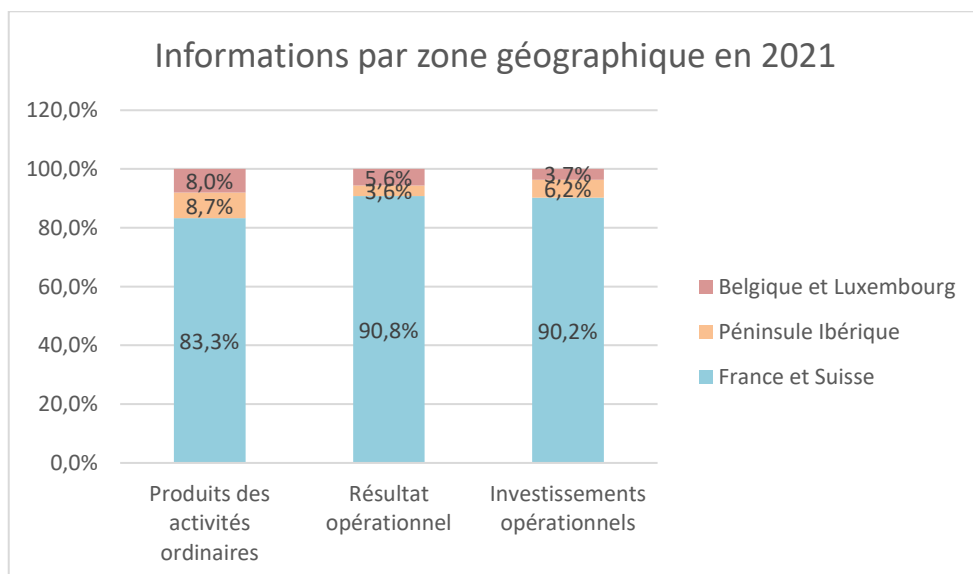
Au 1^{er} semestre 2022 :



Au 1^{er} semestre 2021 :



En 2021 :



Note 5 Charges de personnel

Au 1^{er} semestre 2022, les charges de personnel sont en augmentation de 30,0 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021 et s'établissent à 573,7 millions d'euros. Cette hausse est principalement liée à un historique plus bas résultant notamment d'un recours au chômage partiel au 1^{er} semestre 2021, ainsi qu'au versement de la prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) à près de 80% des collaborateurs du Groupe pour près de 7,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022.

L'application de la norme IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions conduit à constater une charge de personnel répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits en contrepartie. L'ensemble des plans en cours d'acquisition au 30 juin 2022 sera dénoué en instruments de capitaux propres.

Les charges de personnel de la période incluent une charge liée à l'application de cette norme. Cette charge est comptabilisée à hauteur de la quote-part de juste valeur des services rendus sur la période. Elle est liée aux plans de rémunération de performance.

Sur la base des hypothèses décrites dans les comptes annuels 2021, la charge IFRS 2 s'élève, pour le 1^{er} semestre 2022, à un montant de 6,6 millions d'euros contre 7,8 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2021.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Restructuration du parc immobilier	(7,6)	0,0
Autres charges de restructuration	(3,0)	(0,2)
Autres produits et charges non courants nets	(3,3)	(2,3)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(13,9)	(2,5)

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 1^{er} semestre 2022, ils constituent une charge nette de 13,9 millions d'euros et incluent :

- 7,6 millions d'euros de charges exceptionnelles liées à la restructuration du parc immobilier,
- 3,0 millions d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- Une charge nette de 3,3 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 1^{er} semestre 2021, ils constituaient une charge nette de 2,5 millions d'euros et incluaient :

- 0,2 million d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- Une charge nette de 2,3 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Note 7 Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Coûts liés à l'endettement financier net du Groupe	(11,9)	(13,1)
Intérêts sur dettes de loyers	(11,3)	(10,5)
Autres produits et charges financiers	5,3	(0,8)
Charges financières nettes	(17,9)	(24,5)

Au 1^{er} semestre 2022, le résultat financier est constitué d'une charge nette de 17,9 millions d'euros contre une charge nette de 24,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Aux 1^{ers} semestres 2022 et 2021, les coûts liés à l'endettement financier net du Groupe sont principalement composés des intérêts financiers de l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros et de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour 100 millions d'euros, ainsi que des intérêts financiers et de la charge actuarielle de l'OCEANE émise par le Groupe en mars 2021 pour un montant de 200 millions d'euros. Ces coûts incluent également l'étalement des coûts de mise en place de l'endettement financier du Groupe. La baisse de ces coûts par rapport au 1^{er} semestre 2021 est de 1,2 million d'euro. Cette amélioration est principalement expliquée par les frais de caution et les frais de mise en place du Prêt Garanti par l'Etat, remboursé en intégralité au mois de mars 2021 pour un montant de 500 millions d'euros, inclus au 1^{er} semestre 2021.

Au 1^{er} semestre 2022, les intérêts sur dettes de loyers liés à l'application d'IFRS 16 représentent un montant de 11,3 millions d'euros. Cette charge est en augmentation de 0,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement le coût du crédit à la consommation, les impacts financiers liés aux avantages post-emploi du personnel et la mise à la juste valeur par le résultat des actifs financiers du Groupe. Par rapport au 1^{er} semestre 2021, l'amélioration de ce poste pour 6,1 millions d'euros est principalement liée à la revalorisation de la juste valeur des parts du Groupe dans le fonds Daphni Purple.

Note 8 Impôt

La charge d'impôt des activités poursuivies s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat avant impôt	(13,2)	7,1
Charge d'impôt exigible hors CVAE	0,3	(4,6)
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(5,6)	(6,1)
Produit/(charge) d'impôt différé	1,9	1,6
Charge totale d'impôt	(3,4)	(9,1)
Taux d'impôt total semestriel	(26%)	128%

Au 1^{er} semestre, les charges d'impôt exigible et différé sont calculées à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

L'impôt exigible et différé sur le résultat a été évalué sur une base annuelle. L'utilisation d'un taux moyen effectif attendu permet notamment de refléter la combinaison des structures de taux d'impôt progressifs qui seraient applicables au résultat de l'exercice, y compris les modifications des taux d'impôt votées ou quasi votées devant prendre effet un peu plus tard dans l'exercice, pour chaque sous-ensemble fiscal.

Le taux effectif d'impôt total semestriel du Groupe résulte de l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2022 de chaque sous-ensemble fiscal. Son niveau semestriel est dépendant du poids du résultat de chaque sous-ensemble fiscal dans le résultat avant impôt semestriel du Groupe et n'est pas représentatif du taux d'impôt total annuel attendu. La lecture du taux semestriel d'impôt par sous-ensemble fiscal est plus représentative du taux d'impôt annuel 2022 attendu :

	Groupe	dont		
		France	Filiales internationales imposables sur l'année 2022	Filiales internationales non imposables sur l'année 2022
Taux d'impôt total semestriel	(26%)	(177%)	28%	12%
<i>Dont Taux CVAE</i>		<i>(297%)</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
Taux effectif d'impôt récurrent hors CVAE		30%	28%	12%

Note 9 Résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions détenues par les sociétés consolidées.

Au 1^{er} semestre 2022, en moyenne, Fnac Darty a détenu 94 049 actions d'auto-contrôle, et ce, dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 136 264 actions d'auto-contrôle.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le nombre moyen pondéré d'actions défini ci-avant, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentiellement dilutives. Les actions potentiellement dilutives correspondent aux actions accordées au personnel dans le cadre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, ainsi qu'aux 2 468 221 obligations convertibles créée dans le cadre de l'émission de l'OCEANE au mois de mars 2021. La conversion de l'OCEANE émise par Fnac Darty se traduira par la remise d'un nombre fixe d'actions contre un montant fixe de trésorerie et les termes et conditions prévoient une « full dividend protection » avec pour conséquence un ajustement de la parité dès qu'un dividende est mis en paiement. Au terme du versement du dividende 2022, l'ajustement de la parité est passé de 1,019 à 1,070 soit 2 640 996 actions.

Les instruments émis par le Groupe ont un effet dilutif sur le 1^{er} semestre 2022, à hauteur de 3 337 771 actions.

Le nombre d'actions qui pourraient devenir potentiellement dilutives sur un exercice ultérieur s'élève à 372 309 actions.

Résultat par action au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(17,6)	(17,4)	(0,2)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	26 784 374	26 784 374	26 784 374
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(94 049)	(94 049)	(94 049)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 690 325	26 690 325	26 690 325
Résultat de base par action (en euros)	(0,66)	(0,65)	(0,01)

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(17,6)	(17,4)	(0,2)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 690 325	26 690 325	26 690 325
Instruments convertibles et échangeables	2 640 996	2 640 996	2 640 996
Actions ordinaires dilutives	696 775	696 775	696 775
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	30 028 096	30 028 096	30 028 096
Résultat dilué par action (en euros)	(0,59)	(0,58)	(0,01)

Résultat par action au 30 juin 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	17,2	0,5	16,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	26 630 693	26 630 693	26 630 693
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(68 952)	(68 952)	(68 952)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 561 741	26 561 741	26 561 741
Résultat de base par action (en euros)	0,65	0,02	0,63

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	17,2	0,5	16,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 561 741	26 561 741	26 561 741
Instruments convertibles et échangeables	2 515 117	2 515 117	2 515 117
Actions ordinaires dilutives	748 885	748 885	748 885
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	29 825 743	29 825 743	29 825 743
Résultat dilué par action (en euros)	0,58	0,02	0,56

Note 10 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont principalement composés :

- Des profits et des pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger ;
- Des éléments relatifs à l'évaluation des obligations au titre des avantages du personnel : réévaluation du passif net au titre des régimes à prestation définies ;
- De la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe pour le calcul de cet impact sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Taux d'actualisation		
- France	3,20%	1,00%
- Suisse	0,25%	0,25%
- Royaume-Uni	3,90%	1,90%

Le montant de ces éléments, avant et après effets d'impôt liés, ainsi que les ajustements de reclassement en résultat, sont les suivants :

30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Net
Ecart de conversion	0,7
Juste valeur des instruments de couverture	(1,3)
Éléments recyclables en résultat	(0,6)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	29,1
Éléments non recyclables en résultat	29,1
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2022	28,5

30 juin 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Net
Ecart de conversion	(1,7)
Juste valeur des instruments de couverture	1,9
Éléments recyclables en résultat	0,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	27,0
Éléments non recyclables en résultat	27,0
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2021	27,2

Note 11 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie d'actif :

<i>(en millions d'euros)</i>	Magasins	Bureaux	Plateformes	Autres	Total
Valeur nette au 31 décembre 2021	923,7	85,7	73,9	31,9	1 115,2
Augmentations (entrées et revalorisation d'actifs)	51,5	0,1	1,4	20,0	73,1
Diminutions (amortissements, résiliations)	(108,0)	(0,1)	(4,5)	(23,1)	(135,7)
Autres variations	0,5	0,0	0,0	(6,5)	(6,0)
Valeur nette au 30 juin 2022	867,7	85,8	70,9	22,3	1 046,6

Les éléments relatifs aux dettes locatives sont présentés en Note 15.

Note 12 Capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Capitaux propres - part revenant au Groupe	1 516,1	1 555,4
Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	7,8	8,2
Capitaux propres	1 523,9	1 563,6

Au 1^{er} semestre 2022, les capitaux propres consolidés de Fnac Darty sont en diminution de 39,7 millions d'euros par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

La part des capitaux propres revenant au Groupe a diminué de 39,3 millions d'euros. Cette diminution nette est principalement liée, au dividende détaché au 1^{er} semestre 2022 au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 53,5 millions d'euros, ainsi qu'au résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2022 pour -17,6 millions d'euros. La diminution nette est compensée par l'écart d'actualisation des engagements d'indemnités de départ à la retraite présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global » pour 28,8 millions d'euros.

La part des capitaux propres revenant aux intérêts non contrôlés est en diminution de 0,4 million d'euros, s'établissant à 7,8 millions d'euros. Cette diminution résulte principalement de la part des intérêts non contrôlés dans le résultat net pour +0,8 million d'euros, ainsi qu'une diminution de 1,5 million d'euros liée au dividende revenant aux minoritaires.

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie	349,8	1 181,1
Équivalents de trésorerie	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	349,8	1 181,1

Au 30 juin 2022, la trésorerie inclut un montant de 3,9 millions d'euros alloué dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité. Ce contrat est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation de l'action Fnac Darty.

Les éléments comptabilisés par le Groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent aux critères repris dans la réponse de l'ANC du 27 novembre 2018 à l'AMF concernant le traitement comptable des fonds monétaires agréés au titre du Règlement MMF. En particulier, les placements sont revus régulièrement conformément aux procédures du Groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 et la réponse de l'ANC. Au 30 juin 2022, ces analyses n'ont pas conduit à des changements de classification comptable préalablement retenue.

Note 14 Dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au- delà	Au 31 décembre 2021
Emprunts et dettes financières à long terme	933,7	1,2	317,0	16,7	366,7	198,9	33,2	932,3
Emprunt obligataire 2026	350,0				350,0			350,0
Emprunt obligataire 2024	300,0		300,0					300,0
Emprunt Banque Européenne d'Investissement	100,0		16,7	16,7	16,7	16,7	33,2	100,0
Composante dette financière de l'OCEANE	182,2					182,2		180,4
Autres dettes financières	1,5	1,2	0,3					1,9
Emprunts et dettes financières à court terme	1,8	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1
Intérêts capitalisés des emprunts	1,8	1,8						1,3
Autres dettes financières	0,0	0,0						0,8
Total endettement financier hors IFRS 16	935,5	3,0	317,0	16,7	366,7	198,9	33,2	934,4
%		0,3%	33,9%	1,8%	39,2%	21,3%	3,5%	
Dettes locatives IFRS 16	1 067,2	236,0	224,2	187,0	111,9	81,6	226,5	1 130,0
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	831,2		224,2	187,0	111,9	81,6	226,5	891,1
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	236,0	236,0						238,9
Total endettement financier avec IFRS 16	2 002,7	239,0	541,2	203,7	478,6	280,5	259,7	2 064,4

Au 30 juin 2022, les dettes financières brutes se composent principalement :

- des emprunts obligataires à échéance 2024 pour 300 millions d'euros et à échéance 2026 pour 350 millions d'euros,
- de la composante dette des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant de 182,2 millions d'euros au 30 juin 2022,
- de l'emprunt auprès de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 100 millions d'euros.

Par rapport au 31 décembre 2021, l'endettement financier net hors dettes locatives liées à la norme IFRS 16 est en augmentation de 832,4 millions d'euros, et de 769,6 millions d'euros avec les dettes locatives. L'augmentation de l'endettement financier est principalement liée à la variation du Cash-Flow Libre opérationnel sur le 1^{er} semestre 2022.

Le détail des dettes locatives est présenté en Note 14.

Note 15 Dettes locatives

Les dettes locatives s'analysent de la façon suivante :

	Au 31 décembre 2021	Nouveaux contrats et revalorisations	Dévalorisation s	Rembourseme nts	Variation de change	Reclassement	Autres variations	Au 30 juin 2022
<i>(en millions d'euros)</i>								
Dettes locatives à moins d'un an	238,9	0,1	(4,1)	(114,4)	0,2	115,8	(0,5)	236,0
Dettes locatives à plus d'un an	891,1	66,2	(10,4)		0,6	(115,8)	(0,5)	831,2
Dettes locatives	1 130,0	66,3	(14,5)	(114,4)	0,8	0,0	(1,0)	1 067,2

L'échéancier de la dette locative est le suivant :

	Au 30 juin 2022
<i>(en millions d'euros)</i>	
N+1	236,0
N+2	224,2
N+3	187,0
N+4	111,9
N+5	81,6
Au-delà de 5 ans	226,5
Total	1 067,2

Exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de la dette locative ni dans celle du droit d'utilisation. Les paiements correspondants sont comptabilisés en charges de la période et sont inclus dans les charges opérationnelles au compte de résultat.

Pour les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains), le Groupe a choisi de retenir l'exemption permise par la norme et de comptabiliser une charge de location. Cette charge est présentée dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » du compte de résultat consolidé.

Le Groupe a choisi comme allègement pratique de ne pas appliquer la norme IFRS 16 aux contrats de location qui étaient déjà définis comme des contrats de location financement sous la norme IAS 17, pour les contrats conclus ou modifiés avant le 1^{er} janvier 2019. Toutefois, un reclassement est effectué afin de rattacher la dette de location financement à la dette locative et l'actif de location financement au droit d'utilisation.

Conformément aux directives de la norme IFRS 16, le montant des droits au bail a été reclassé en droit d'utilisation.

Concernant les contrats de sous-location relatifs à des baux immobiliers, le Groupe comptabilise, conformément à la norme IFRS 16, une créance de sous-location principalement en contrepartie du droit d'utilisation, et pour la différence en capitaux propres.

Les exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16 sont détaillés dans les tableaux suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Charges de loyers variables	2,8	1,0
Charges sur contrats de faible valeur	0,4	0,4
Charges sur contrats de courte durée	0,3	0,2
Produits de sous-location	0,5	0,5

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Engagement locatif sur contrats de courte durée	0,1	0,3
Actif de location-financement	0,1	0,1
Dette de location-financement	0,0	0,0
Droit au bail reclassé en droits d'utilisation	38,3	39,0

Note 16 Endettement Financier net

L'endettement financier net de Fnac Darty s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(349,8)	(1 181,1)
Dettes financières brutes	935,5	934,4
Endettement financier net hors IFRS 16	585,7	(246,7)
Dettes locatives	1 067,2	1 130,0
Endettement financier net avec IFRS 16	1 652,9	883,3

Note 17 Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève au 30 juin 2022 à 349,8 millions d'euros et correspond au montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	349,8	1 181,1
Découverts bancaires	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	349,8	1 181,1

La variation de la trésorerie du Groupe s'articule comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(581,5)	(404,8)
Flux nets liés aux activités d'investissement	(54,4)	(44,9)
Flux nets liés aux activités de financement	(194,6)	(638,1)
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	(1,4)
Incidence de variations des cours de change	(0,8)	(0,5)
Variation nette de la trésorerie	(831,3)	(1 089,7)

17.1. Flux nets liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles résultent essentiellement des principales activités génératrices de trésorerie du Groupe et s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	194,6	212,1
Variation du besoin en fonds de roulement	(736,2)	(579,0)
Impôts sur le résultat payés	(39,9)	(37,9)
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(581,5)	(404,8)

La formation de la capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net des activités poursuivies	(16,6)	(2,0)
Dotations et reprises courantes & non courantes sur actifs non courants et provisions pour risques et charges	187,2	181,6
Résultat de cession courant des actifs opérationnels	1,5	0,4
Résultat de cession non courant des actifs opérationnels	1,3	0,0
Résultat de cession non courant d'actifs financiers	(0,3)	0,0
Charges et produits d'impôts différés	(1,9)	(1,6)
Actualisation des provisions pour retraites & autres avantages similaires	3,7	1,1
Dotations et reprises financières sur actifs financiers non courants	(7,3)	(1,7)
Capacité d'auto-financement	167,6	177,8
Charges et produits d'intérêts financiers	21,7	23,6
Dividendes reçus	0,0	0,0
Charge nette d'impôt exigible	5,3	10,7
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	194,6	212,1

Les dotations et reprises courantes & non courantes sur actifs non courants et provisions pour risques et charges incluent les amortissements du droit d'utilisation liés à l'application de la norme IFRS 16, ainsi que les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

17.2. Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Groupe comprennent les acquisitions et les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (investissements opérationnels nets), ainsi que les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée, les acquisitions et cessions d'autres actifs financiers et les intérêts et dividendes reçus (investissements financiers nets).

Les investissements opérationnels et financiers réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2022 représentent une dépense nette de 54,4 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2021, ils représentaient une dépense nette de 44,9 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Investissements opérationnels nets	(56,4)	(46,4)
Investissements financiers nets	2,0	1,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(54,4)	(44,9)

Les investissements opérationnels nets réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2022 sont de 56,4 millions d'euros, la majeure partie étant composée d'acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles afin d'ouvrir de nouveaux points de vente (en particulier en Suisse dans le cadre du partenariat avec Manor), de rénover des points de vente existants, de développer les capacités logistiques de stockage et de livraison, de poursuivre la mise en œuvre de convergence des systèmes informatiques de Fnac et Darty et d'assurer le développement des sites Internet.

Les flux de trésorerie nets liés aux investissements financiers du Groupe au 1^{er} semestre 2022 s'établissent à une dépense nette de 56,4 millions d'euros et sont en hausse de 10,0 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(57,2)	(45,6)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,5	(1,1)
Total des acquisitions d'immobilisations	(56,7)	(46,7)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,3	0,3
Total des acquisitions et cessions d'immobilisations	(56,4)	(46,4)

Les investissements financiers nets du Groupe représentent un encaissement de 2,0 millions d'euros au premier semestre 2022, contre un encaissement de 1,5 million d'euros au premier semestre 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Acquisitions d'autres actifs financiers	(3,2)	0,0
Cessions d'autres actifs financiers	5,2	1,5
Investissement financiers (nets)	2,0	1,5

Au 1^{er} semestre 2022, les acquisitions d'autres actifs financiers pour -3,2 millions d'euros correspondent à :

- Un décaissement de 2,5 millions d'euros correspondant à un investissement réalisé par Fnac Darty dans la société Minteed (plateforme visant à créer des jetons non fongibles dans le domaine de l'art) se composant d'une prise de participation en actions (25% du capital) et une souscription d'obligations convertibles ;
- Un décaissement net de 0,7 million d'euros correspondant aux mouvements financiers des dépôts de garanties des bailleurs.

Au 1^{er} semestre 2022, les cessions d'autres actifs financiers pour 5,2 millions d'euros correspondent à :

- Un encaissement de 4,2 millions d'euros correspondant à un remboursement de valeur nominale des parts détenues dans le fonds Daphni Purple pour 4,6 millions d'euros, partiellement compensé par un appel de fonds complémentaire de 0,4 million d'euros. Au 30 juin 2022, le Groupe est engagé à souscrire les 17% restants du fonds Daphni Purple pour 1,2 million d'euros ;
- Un encaissement de 1,0 million d'euros correspondant à la cession de la totalité de la participation de Fnac Darty dans la société Izneo (soit 50% du capital).

Au 1^{er} semestre 2021, l'encaissement lié aux acquisitions d'autres actifs financiers était lié aux remboursements nets de dépôts de garantie par des bailleurs, pour un montant total de 1,5 million d'euros.

17.3. Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement sont les activités qui ont pour conséquence des changements dans l'importance et la composition des apports en capital et des emprunts de l'entité.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Acquisitions ou cessions d'actions d'auto-contrôle	(2,1)	(0,9)
Dividendes versés aux actionnaires	(55,0)	(0,6)
Emission d'emprunts	0,0	200,0
Remboursement d'emprunts	(0,5)	(700,0)
Remboursements des dettes locatives	(114,4)	(115,5)
Intérêts payés sur dettes locatives	(11,3)	(10,6)
Autres besoins de fonds de roulement financier	0,0	9,0
Remboursement des autres dettes financières	0,0	(0,6)
Intérêts versés et assimilés	(9,2)	(17,3)
Financement du fonds de pension Comet	(2,1)	(1,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(194,6)	(638,1)

Au 1^{ers} semestres 2022 et 2021, les décaissements nets pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle représentent les flux de trésorerie réalisés dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis. Au 30 juin 2022, le Groupe détient 94 049 actions d'auto-contrôle contre 73 751 actions d'auto-contrôle au 30 juin 2021.

En 2022, Fnac Darty a poursuivi sa politique de retour aux actionnaires. Un dividende ordinaire de 2,00 euro brut par action au titre de 2021, représentant un montant total de 53,5 millions d'euros, a été affecté au 1^{er} semestre 2022. Il a été détaché le 21 juin 2022 et payé en numéraire le 23 juin 2022. Au 1^{er} semestre 2022, les dividendes versés d'un montant de 55,0 millions d'euros représentent pour 53,5 millions d'euros le dividende versé par Fnac Darty à ses actionnaires, et pour 1,5 million d'euros de dividende versé par les filiales du Groupe aux minoritaires.

En 2021, le dividende versé par Fnac Darty à ses actionnaires s'élevait à 26,7 millions d'euros, et avait été payé au 2nd semestre 2021, le 7 juillet. Au 1^{er} semestre 2021, les filiales du Groupe avaient versé 0,6 million d'euros de dividendes aux minoritaires.

Au 1^{er} semestre 2021, l'encaissement de 200 millions d'euros au titre d'émission d'emprunts correspondait à la trésorerie encaissée suite à l'émission de l'OCEANE au mois de mars 2021.

Au 1^{er} semestre 2021, les décaissements au titre des remboursements d'emprunts représentaient le remboursement du Prêt Garanti par l'Etat pour 500 millions d'euros, et le remboursement par anticipation de la ligne de crédit moyen terme pour 200 millions d'euros. Ces remboursements ont eu lieu en mars 2021, dans le cadre du déploiement la nouvelle stratégie de financement du Groupe.

Les remboursements des dettes locatives et les intérêts payés sur dettes locatives correspondent aux paiements des loyers qui sont dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Au 1^{er} semestre 2021, la diminution des autres dettes financières correspondait au remboursement de dettes financières souscrites par Nature & Découvertes.

Au 1^{er} semestre 2022, les décaissements nets au titre des intérêts financiers nets et dividendes reçus, d'un montant de 11,0 millions d'euros, intègrent principalement, le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit.

Au 1^{er} semestre 2021, les décaissements nets au titre des intérêts versés et assimilés intégraient principalement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit pour 11,6 millions d'euros. Ces décaissements intégraient également le décaissement du coût de la garantie du Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 2,5 millions d'euros, les frais liés à l'extension de la ligne de crédit confirmée pour 1,7 million d'euros, et les frais de mise en place de l'OCEANE pour 1,5 million d'euros.

Aux 1^{ers} semestres 2022 et 2021, le financement du fonds de pension Comet inclut les frais de gestion du fonds de pension britannique Comet portant les engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni, ainsi que les frais de procédure judiciaire engagés par le Groupe dans le cadre du litige Comet.

17.4. Résultat des activités non poursuivies et flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies

Une activité non poursuivie, cédée ou en vue d'être cédée est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits des activités ordinaires	0,0	0,0
Coût des ventes	0,0	0,0
Marge brute	0,0	0,0
Charges de personnel	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels courants	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	(0,2)	(0,1)
Résultat opérationnel	(0,2)	(0,1)
Charges financières (nettes)	0,0	0,0
Résultat avant impôt	(0,2)	(0,1)
Impôt sur le résultat	0,0	16,8
Résultat net	(0,2)	16,7

Le résultat net des activités non poursuivies s'élève à -0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2022, contre +16,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. Au 1^{er} semestre 2021, ce résultat était principalement lié à l'ajustement en 2021 du traitement fiscal de la cession de la filiale néerlandaise BCC en 2020.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	0,0	(1,4)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	0,0	(1,4)
Reclassement de la trésorerie des activités non poursuivies en actif en vue de la vente	0,0	0,0
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	(1,4)

Au 1^{er} semestre 2021, les flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies représentaient principalement des décaissements résiduels liés à la cession de la filiale néerlandaise BCC.

Aucun actif détenu en vue de la vente ni de dette associée à des actifs détenus en vue de la vente ne figure dans les comptes du Groupe aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

Note 18 Evolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels

Les passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels au 31 décembre 2021, sont décrits dans la section 5, note 32 du document d'enregistrement universel 2021.

Par rapport à 2021, il n'y a pas d'évolution significative des engagements donnés ou reçus, en matière d'obligations contractuelles, de nantissements et de sûretés réelles.

Procès, litiges et principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Fnac Darty a confirmé, le 3 février 2020, avoir reçu une signification de contentieux du liquidateur de Comet Group Limited à l'encontre de Darty Holdings SAS, pour un montant d'environ 83 millions de livres sterling. Darty Holdings SAS, une filiale du Groupe, en sa qualité de successeur de Kesa International Limited (KIL), avait cédé Comet Group, dont l'activité était l'exploitation de magasins de biens électroniques au Royaume-Uni, en 2012. Le liquidateur allègue qu'en février 2012, antérieurement à l'acquisition de Darty par Fnac réalisée en 2016, Comet aurait remboursé une dette intragroupe à KIL, alors que Comet était déjà en état de cessation de paiements. Aucun élément concernant ce dossier n'avait été porté à la connaissance du Groupe Fnac au moment de l'acquisition de Darty. Le Groupe conteste fermement le bien-fondé de la requête, et a pris les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts.

Une question préliminaire à la poursuite de la procédure au fond a été soulevée courant 2020, portant sur l'applicabilité au cas d'espèce de la section 239 de l'Insolvency Act 1986, condition nécessaire à la recevabilité du contentieux. À l'issue de la procédure relative à cette question préliminaire, plaidée en appel devant la High Court en mars 2021, une ordonnance du 23 avril 2021 a conclu à l'applicabilité au cas d'espèce des conditions de la section 239 de l'Insolvency Act 1986. La procédure au fond, qui avait été suspendue dans le cadre de l'appel sur la question préliminaire, a repris avec un procès fixé en octobre 2022 et une décision qui pourrait intervenir au premier ou au deuxième trimestre 2023. Si le jugement était défavorable à Darty, toute somme à rembourser serait payable dans les 14 jours suivant la date du jugement.

Le Groupe Fnac Darty a lancé en 2016 un format Fnac Connect, dédié à la vente de téléphonie et de produits nomades dans des magasins de surfaces réduites. Depuis la crise Covid, ce format ne s'avère pas économiquement équilibré et le développement est stoppé. Aussi nous avons décidé la fin de l'exploitation de ce format et cherchons avec les cinq groupements franchisés ayant ouvert les quinze magasins existants des solutions amiables de sortie du concept Connect. Dans cet objectif des négociations sont en cours avec ces différents partenaires. En date du 30 juin 2022, un partenaire a signé un protocole d'accord. Un second protocole d'accord a été signé le 14 juillet 2022 avec prise en compte des impacts inhérents dans les comptes au 30 juin 2022. Enfin deux franchisés nous ont assigné avec une décision attendue pour été 2023 si aucun accord amiable est trouvé.

Par ailleurs, en juillet 2020, Fnac Darty fait l'objet de deux assignations devant le tribunal de commerce de Paris par une partie des franchisés adhérents du Groupement des franchisés Darty.

Le premier litige, pour un montant d'environ 2,2 millions d'euros, porte principalement sur le traitement des ventes en ligne dans le cadre du click&collect opéré dans les magasins des franchisés, une problématique à laquelle de nombreux réseaux de franchise sont confrontés compte tenu du développement de la vente en ligne tous secteurs confondus. Le Groupement et Darty ont porté cette affaire devant le conciliateur du TC de Paris et suite à trois réunions de conciliation, un accord a été trouvé selon lequel Darty versera à chaque franchisé un avoir représentant une valeur globale de 300 milliers d'euros pour l'ensemble du litige portant sur les taux de gains différés. Cet accord est entériné dans un protocole homologué par le juge le 21 juin 2021 et Darty a émis les avoirs.

Le second litige, pour un montant d'environ 12,8 millions d'euros, s'appuie sur des allégations visant à faire peser sur Fnac Darty l'impact de la fermeture des magasins des franchisés pendant la période de confinement. Fnac Darty conteste bien entendu fermement les fondements de cette demande. Le litige a été débattu en conciliation devant le TC de Paris mais les parties ne sont pas parvenues à trouver un accord, la procédure reste pendante. Darty a déposé ses premières conclusions le 8 novembre 2021. En l'absence de conclusions déposées par le Groupement, l'affaire a fait l'objet d'un nouveau renvoi au 14 février 2022 pour le dépôt des conclusions du Groupement. Les plaidoiries sont fixées à septembre 2022 pour une décision en première instance attendue pour le dernier trimestre 2022.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé du Groupe.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice. Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle de la Société ou du Groupe.

Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

Note 19 Parties liées

Au 30 juin 2022, le groupe Ceconomy Retail International détient 24,0 % du capital et 24,0 % des droits de vote de Fnac Darty. Au cours du premier semestre 2022, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner.

Au 30 juin 2022, la société VESA Equity Investment détient 19,3 % du capital et 19,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investment n'est à mentionner.

Au 30 juin 2022, la société Indexia Développement, anciennement SFAM Group, détient 11,3 % du capital et 11,3 % des droits de vote de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société Indexia Développement n'est pas une partie liée.

Au 31 décembre 2021, le groupe Ceconomy Retail International détenait 24,3 % du capital et 24,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Au cours de l'exercice 2021, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à mentionner.

Au 31 décembre 2021, la société Indexia Développement, anciennement SFAM Group, détenait 11,3 % du capital et 11,3 % des droits de vote de Fnac Darty et n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société Indexia Développement n'était pas une partie liée.

Note 20 Evénements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2022 a pris acte de la démission de Monsieur Antoine Gosset-Grainville, administrateur, Vice-Président du Conseil d'administration et Président du comité des nominations et des rémunérations.

Il a également décidé :

- la cooptation de Madame Laure Hauseux en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Madame Carole Ferrand, pour la durée restant à courir de son mandat ; sa nomination sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée générale de Fnac Darty prévue le 24 mai 2023 ;
- la nomination de Madame Sandra Lagumina en qualité de Vice-Présidente du Conseil d'administration ;
- la nomination de Madame Brigitte Taittinger-Jouyet et de Monsieur Javier Santiso respectivement en qualité de Présidente et membre du comité des nominations et des rémunérations ;
- la nomination de Monsieur Jean-Marc Janailac et de Madame Caroline Grégoire Sainte Marie respectivement en qualité de Président et membre du comité de responsabilité sociale, environnementale et sociétale.

Pour rappel, le Conseil d'administration a nommé Madame Sandra Lagumina et Madame Daniela Weber-Rey respectivement en qualité de Présidente et membre du comité d'audit, à compter du 18 mai 2022.

Ainsi, à ce jour, le Conseil d'administration de Fnac Darty est composé de treize membres dont dix membres indépendants, deux membres représentant les salariés et six femmes. La composition du Conseil est ainsi en conformité avec le Code AFEP-MEDEF pour ce qui concerne le nombre d'administrateurs indépendants devant composer le Conseil et avec l'obligation légale s'agissant de la quotité hommes/femmes représentée au Conseil, à savoir au moins 40% de chaque sexe.

Enfin, Vesa Equity Investment a notifié le 11 juillet dernier au Groupe, détenir plus de 20% du capital et des droits de vote de Fnac Darty, sans avoir l'intention de solliciter la nomination d'un ou plusieurs membres au Conseil d'administration.

4 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6 Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Fnac Darty S.A.

Siège social : 9, rue des Bateaux Lavoisirs 94200 Ivry-sur-Seine

Capital social : € 26 871 853

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
2022

Période du 1er janvier au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société Fnac Darty S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Fnac Darty S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6 Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 juillet 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Paris La Défense, le 27 juillet
2022

Deloitte & Associés

Eric Ropert
Associé

Caroline Bruno Diaz
Associée

Guillaume Crunelle
Associé

5 **DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Déclaration du responsable du rapport financier semestriel 2022

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 27 juillet 2022

Enrique Martinez

Directeur Général